

Remerciements

Mme Nelly Kuntzmann a dirigé la rédaction de ce mémoire.

A la Bibliothèque Sigmund-Freud, je tiens à remercier Cécile Marcoux, Alice de Figueiredo et Christophe Durpaire qui m'ont aidé à rassembler les informations nécessaires au travail d'évaluation des collections, et à mieux comprendre les spécificités de leur bibliothèque

A la Bibliothèque nationale de France, l'ensemble du personnel du Département de la coopération, en particulier Frédérique Joannic-Seta, chef du service des Pôles associés/Gallica, et Anne-Marie Blanchenay, chargée de mission aux Pôles associés, ainsi que Mmes Caroline Rives, Eva Fuentes, Bénédicte Lauras et Françoise Deherly.

Dans les bibliothèques que j'ai visitées durant ce travail, Christine Tournoux, Nadine Rodary, Véronique Leroux-Hugon, Stéphanie Charreaux, Sandrine Labare ont trouvé le temps de m'accueillir dans leur établissement et de me renseigner.

Résumé :

Le Département de la coopération de la BnF réfléchit à la possibilité de créer un Pôle associé, c'est-à-dire un partenariat documentaire, autour de la psychanalyse avec la Bibliothèque Sigmund-Freud, bibliothèque de la Société Psychanalytique de Paris. Il fallait préalablement mener une évaluation des collections de cet établissement, afin d'estimer leur intérêt et leur complémentarité avec celles de la BnF. Les ouvrages et les brochures du fonds Marie-Bonaparte, légués par une des fondatrices de la bibliothèque, devaient en particulier être référencés et évalués. L'évaluation a aussi porté sur les collections de revues en langues étrangères de la BSF. Le travail de réflexion sur la constitution d'un Pôle associé s'est par ailleurs élargi à la faisabilité d'un partenariat associant à la psychanalyse, dans le cadre d'un pôle composite, la psychiatrie et la psychologie ; plusieurs établissements parisiens ont donc été contactés afin qu'on puisse déterminer l'orientation de leurs collections.

Descripteurs :

Coopération entre bibliothèques

Bibliothèques—Réseaux d'information

Bibliothèque nationale de France

Bibliothèques spécialisées

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

The French National Library considers entering partnership with the Sigmund-Freud Library, a special library on psychoanalysis belonging to the Paris Psychoanalytic Society. Therefore, it was necessary to assess the funds, particularly the Marie Bonaparte collection. Another option would be to enlarge this partnership by including libraries specialized in psychiatry and psychology ; they are mainly university and hospital libraries, which have also been visited in order to assess the value of their funds .

Keywords :

Library cooperation—France

Library information network—France

Special libraries

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LES CADRES DE LA COOPÉRATION.....	11
1. LA COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES.....	11
1.1. Pourquoi coopérer ?.....	11
1.2. Formes et conditions de la coopération	13
1.3. La coopération à la BnF.....	14
1.3.1. Le réseau des pôles associés.....	15
1.3.1.1. Pôles associés de partage documentaire.....	16
1.3.1.2. Pôles associés « labels »	17
1.3.1.3. Pôles associés du Dépôt Légal Imprimeur.....	17
1.3.2. Les conventions.....	18
1.3.3. Obligations réciproques.....	19
1.3.4. Evaluation de la politique des Pôles associés.....	19
2. LES COLLECTIONS DE LA BnF EN PSYCHANALYSE.....	20
3. VOLUMÉTRIES DES PRINCIPALES COLLECTIONS DE PSYCHANALYSE EN RÉGION PARISIENNE.....	22
4. UN PARTENAIRE POSSIBLE AUTOUR DE LA PSYCHANALYSE : LA BIBLIOTHÈQUE SIGMUND-FREUD.....	23
4.1. De la Bibliothèque de l'Institut de Psychanalyse à la Bibliothèque Sigmund-Freud.....	24
4.1.1. Les origines.....	24
4.1.2. Réouverture de l'Institut de Psychanalyse.....	24
4.1.3. Evolutions dans la gestion de la Bibliothèque de l'Institut de Psychanalyse.....	25
4.1.4. Création de la Bibliothèque Sigmund-Freud.....	26
4.2. Marie Bonaparte et la bibliothèque.....	27
4.2.1. Marie Bonaparte (1882-1962).....	27
4.2.2. Le fonds Marie-Bonaparte.....	27
4.3. Collections, services et publics.....	28
4.3.1. Les collections.....	28
4.3.2. Personnel et services.....	29

4.3.3. Le public.....	30
4.4. <i>L'avenir de la bibliothèque : les propositions de l'Inspection Générale</i> 30	
PARTIE 2 : EVALUATION DES COLLECTIONS DE LA BSF.....	32
1. MÉTHODOLOGIE : LES CONTRAINTES ET LES OBJECTIFS.....	32
1.1. <i>Type d'évaluation à mener</i>	32
1.2. <i>Difficultés liées à la nature des collections</i>	33
1.3. <i>Demandes de la BnF</i>	34
2. ETABLISSEMENT DES ÉCHANTILLONS.....	35
2.1. <i>Les périodiques</i>	35
2.2. <i>Les monographies</i>	36
2.3. <i>Les brochures</i>	37
3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....	39
3.1. <i>Recherches dans le catalogue de la BnF</i>	39
3.2. <i>Les monographies</i>	39
3.2.1. Reconstitution du Fonds Marie Bonaparte.....	39
3.2.2. Taux de recouvrement de la BnF.....	40
3.3. <i>Les revues</i>	41
3.3.1. Volumétrie de la collection.....	41
3.3.1.1. Volumétrie totale.....	41
3.3.1.2. Volumétrie des titres en psychanalyse.....	42
3.3.2. Répartition par langue.....	43
3.3.2.1. Répartition par langues du total collections + spécimens	43
3.3.2.2. Répartition par langues des revues de psychanalyse.....	43
3.3.3. Taux de recouvrement.....	44
3.4. <i>Les brochures</i>	44
3.4.1. Brochures conservées et brochures écartées.....	45
3.4.2. Brochures du fonds Marie-Bonaparte.....	46
4. BILAN SUR LES COLLECTIONS.....	47
4.1. <i>Récapitulatif des taux de recouvrement</i>	47
4.2. <i>Les revues</i>	48
4.2.1. Les périodiques étrangers.....	48
4.2.2. Niveaux de consultation	49

4.2.3. Traitement et signalement.....	49
4.3. <i>Les monographies</i>	50
4.4. <i>Les brochures</i>	51
PARTIE 3 : DÉFINITION D'UNE FORME DE COOPÉRATION.....	52
1. QUEL TYPE DE PÔLE ASSOCIÉ POUR LA BSF ?	52
1.1. <i>Pôle de partage documentaire</i>	52
1.1.1. Compléter les collections actuelles de périodiques.....	52
1.1.2. Développer les collections de monographies ?.....	54
1.1.3. Traitement et conservation des acquisitions.....	55
1.2. <i>Le statut de pôle "label"</i>	56
1.2.1. Définition des besoins de la BSF	56
1.2.1.1. Inventaires et catalogage	57
1.2.1.2. Conservation des documents : projets de numérisation	58
1.3. <i>Trois freins à la coopération</i>	59
1.3.1. Un signalement insuffisant.....	59
1.3.2. Une entrave technique : l'impossibilité d'exporter les notices.....	59
1.3.3. La fourniture de documents.....	60
1.4. <i>Positionnement de la BnF</i>	61
2. L'HYPOTHÈSE D'UN PÔLE COMPOSITE	62
2.1. <i>Le principe</i>	62
2.2. <i>Psychanalyse, psychologie, psychiatrie</i>	63
2.2.1. Définition des champs disciplinaires.....	63
2.2.2. Fonds de psychologie à la BnF	66
2.2.3. Fonds de psychiatrie à la BnF.....	67
2.3. <i>Un exemple de partenariat en santé mentale : le réseau Ascodocpsy</i>	70
2.4. <i>Les partenaires possibles</i>	71
2.4.1. La Bibliothèque Charcot de l'Hôpital de la Salpêtrière	71
2.4.2. Une bibliothèque en psychiatrie : la Bibliothèque Henri-Ey.....	73
2.4.3. La Bibliothèque Henri-Piéron : une bibliothèque de psychologie.....	75
2.4.4. La BIUM, pôle associé de la BnF en médecine.....	77
2.4.5. La bibliothèque de l'université Paris VII : une bibliothèque universitaire en psychanalyse.....	78

<u>2.5. Bilan.....</u>	<u>80</u>
<u>2.5.1. Sur le plan documentaire.....</u>	<u>80</u>
<u>2.5.2. Préalables et difficultés.....</u>	<u>81</u>
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>83</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>85</u>
<u>TABLE DES ANNEXES.....</u>	<u>90</u>
<u>Proposition de convention – cadre pour les pôles associés en 2006-2008..</u>	<u>92</u>
<u>ADRESSE DU PÔLE ASSOCIÉ.....</u>	<u>92</u>
<u>1. VU.....</u>	<u>93</u>
<u>2. CONSIDÉRANT</u>	<u>94</u>
<u>Le pôle associé s'attachera à la réalisation des objectifs suivants : Préciser</u> <u>les objectifs généraux.....</u>	<u>94</u>

Introduction

La mise en place d'un partenariat entre la BnF et la Bibliothèque Sigmund-Freud, bibliothèque de la Société Psychanalytique de Paris (SPP), semble répondre des deux côtés à des besoins importants. La BSF, bibliothèque privée de petite taille, est en effet confrontée aux problèmes de moyens et d'investissement que rencontrent les établissements isolés sur le plan institutionnel, aux collections très spécialisées. Les évolutions technologiques, la nécessité du développement des collections, les besoins de conservation, l'amènent à réfléchir à une ouverture plus grande vers un public extérieur à la SPP et à des partenariats auxquels elle n'est pas tout à fait préparée.

La BnF de son côté, pour compléter son réseau documentaire de Pôles associés, est à la recherche de partenaires dans un domaine pour lequel le public et les médias éprouvent un intérêt grandissant, celui des disciplines spécialistes de la vie et de la santé mentales (psychologie, psychanalyse et psychiatrie), dont les contours, les objectifs et les méthodes spécifiques ne sont pas toujours clairement distingués et compris. Le milieu de la psychanalyse, en particulier, échappe aux réseaux classiques de l'Université et de ses circuits de documentation, contrairement à la psychologie rattachée aux sciences humaines, et à la psychiatrie, spécialité médicale.

La Bibliothèque Sigmund-Freud, bibliothèque de la première et principale école de psychanalyse française, est reconnue comme une bibliothèque de référence. Elle est l'héritière de la bibliothèque fondée par la première génération des psychanalyste français, notamment grâce à l'action et au soutien financier de Marie Bonaparte, patiente, puis disciple et amie de Freud devenue psychanalyste. Son legs à la SPP d'une partie de sa bibliothèque est fondateur pour les collections, dans lesquelles il a introduit des pièces uniques, et auxquelles il a donné une vaste ouverture sur les écrits des premiers psychanalystes français et étrangers.

Pourtant, avant d'envisager une coopération entre la BnF et la BSF, il fallait examiner de plus près la nature et l'organisation de collections qu'on présentait intéressantes, sans avoir accès, pour l'ensemble des documents, à une information

toujours claire et précise. L'histoire de la BSF, les moyens dont elle a disposé, ses choix de gestion et de développement ont en effet brouillé l'image, le signalement et l'organisation de ses collections. Il fallait aussi évaluer l'intérêt des collections de monographies, de périodiques, de brochures, dans les états divers où ils sont, par rapport aux collections de la BnF, dans le souci de complémentarité documentaire qui fonde la politique des Pôles associés, afin de voir ce qu'un tel partenariat pouvait apporter à la BnF. C'est de cette évaluation des collections, qui a dû parfois commencer par un inventaire de ressources jusqu'à présent mal connues, comme le fonds des brochures, que dépend la forme et l'ampleur d'une éventuelle coopération.

On est donc parti d'une présentation des deux partenaires, qui mette en lumière leur nature, leur histoire, le contenu de leurs collections et leurs besoins, afin de délimiter le champ d'une coopération. On a pu s'appuyer sur les premiers contacts pris entre les deux établissements, qui ont amené à formuler leurs attentes respectives. Il a fallu ensuite rendre compte du travail réalisé sur les collections de la BSF, point fort et point faible de son désir de partenariat: point fort, parce qu'on perçoit rapidement la nature unique de certaines ressources, fruit d'une histoire exceptionnelle au cœur même du mouvement psychanalytique français, ressources mises en valeur par l'expertise des responsables de la bibliothèque. Point faible parce que ces ressources sont inégalement répertoriées, cataloguées, et donc signalées et mises en valeur, parce que leur gestion n' a pas permis d'en donner toujours une image précise. De l'évaluation menée sur ces collections découlent des propositions sur la coopération qui pourrait être envisagée entre la BSF et la BnF, en tenant compte non seulement des ressources documentaires mais aussi des moyens de la BSF et de ses contraintes, ainsi que des attentes et des exigences de la BnF. Les formes d'association qui pourraient être retenues permettent de s'appuyer sur la qualité des collections de la BSF tout en l'aidant à mieux les mettre en valeur, voire à les développer ; cette coopération peut également s'adresser par ailleurs à d'autres partenaires, dans un projet plus ambitieux qui chercherait à couvrir les domaines voisins de la psychologie et de la psychiatrie.

Partie 1 : Les cadres de la coopération

1. La coopération entre bibliothèques

1.1. Pourquoi coopérer ?

La nécessité d'établir une coopération entre bibliothèques, qui prend souvent la forme de réseaux, est apparue d'abord dans des pays de structure fédérale, comme les Etats-Unis, avec par exemple le Research Library Group, fondé en 1974 par les universités de Columbia, Yale et Harvard, avec la New York Public Library autour d'un réservoir de données commun (le RLIN, Research Libraries Information System). Dans la perspective d'une gestion publique rigoureuse, la coopération se justifie par le souci d'utiliser au mieux les ressources afin d'assurer à l'utilisateur le meilleur service possible par la mutualisation des moyens ; c'est un objectif de bonne gestion des fonds publics qui a rencontré la volonté politique d'offrir à tous un accès égal à la culture, à l'information et à la formation. La mise en commun, par un groupe d'établissements, de leurs ressources documentaires, techniques, financières ou humaines a plusieurs impacts :

- * accroître l'offre documentaire en volume
- * réaliser des économies sur le plan des acquisitions
- * dégager le personnel de certaines tâches qui peuvent être mutualisées (par exemple le traitement des acquisitions, le catalogage), de manière à ce qu'il puisse consacrer plus de temps en service aux usagers
- * gagner aussi de la place en partageant la conservation des documents.

A ces objectifs se sont ajoutées des nécessités nouvelles nées des évolutions technologiques, politiques et intellectuelles. Le développement de l'offre documentaire fait qu'il est devenu indispensable de partager l'effort d'acquisition : « Aucun établissement ne peut plus être autosuffisant, d'où la nécessité d'un partage des ressources documentaires »¹. Les domaines du savoir se subdivisent de

¹ AROT, Dominique : « La coopération des bibliothèques en France : un nouvel âge ? », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 48, n° 2, p.7

plus en plus en spécialités pointues (le champ de la psychologie en témoigne), la recherche a acquis une dimension internationale qui rendent indispensables, pour les chercheurs notamment, un accès à l'information et des moyens de diffusion rapides. Le développement de la documentation électronique s'est accompagné d'une hausse continue des coûts d'abonnement, qui a conduit les bibliothèques à s'organiser et à se concerter pour mener les négociations avec les éditeurs. Le consortium COUPERIN est l'exemple le plus connu de cette forme de coopération. Internet a profondément modifié les possibilités d'accès à l'information et aux ressources à distance, avec la mise en ligne des catalogues informatisés et les performances des moteurs de recherche qui permettent d'y accéder. La multiplication des portails, organisant l'accès aux gisements de ressources, les listes de signets, témoignent des possibilités nouvelles offertes par Internet. La diffusion des documents est aussi bouleversée par les progrès de la numérisation, qui permet un accès immédiat aux ressources à distance, des possibilités de recherche renouvelées (le plein texte) tout en améliorant les conditions de conservation des documents les plus fragiles.

Sur le plan politique et administratif, les niveaux de décision se sont multipliés avec la décentralisation et la déconcentration des services de l'Etat qui l'accompagne. Les tutelles se situent à des niveaux de moyens et de dynamisme très divers: à côté de l'Etat, des régions, des départements, des communes, l'apparition de l'intercommunalité, la dimension européenne créent des espaces de coopération nouveaux. C'est dire que la coopération n'est plus simplement un problème de mise en commun de ressources dispersées géographiquement à l'échelle d'une collectivité qui en aurait la responsabilité historique, schéma qui correspond à « la vision d'un territoire stable, aux frontières institutionnelles et géographiques reconnues, [à] la perception de collections physiques patiemment accumulées »². Elle touche les conditions mêmes d'accès aux ressources, elle concerne l'expertise sur ces ressources, et la formation des bibliothécaires comme des utilisateurs.

² *Ibid.*, p.6

1.2. Formes et conditions de la coopération

Les premières formes de la coopération en France, telles qu'elles fonctionnent par exemple à travers l'action de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur et le Sudoc, tournent autour de certaines activités traditionnelles des bibliothèques, comme l'information bibliographique, le prêt, le catalogage. C'est ainsi que le signalement sur des catalogues collectifs, la fourniture de documents à distance, le catalogage commun à partir de réservoirs de notices ont été les bases de la coopération entre bibliothèques universitaires. La coopération peut cependant se jouer à d'autres niveaux, appelés à se développer à l'avenir : la politique documentaire, la conservation partagée, la formation des personnels et des usagers, la collaboration entre les équipes.

La mise en place d'une coopération documentaire en réseau suppose la réunion de certaines conditions :

- * une carte documentaire qui permette de fixer les champs de compétence des divers gisements de ressources d'un ensemble géographique donné³
- * un outil de localisation, c'est-à-dire un ou des catalogues collectifs, aidant l'utilisateur à situer les documents, et qui doit être articulé avec un système de fourniture à distance de ces documents, ou de documents de substitution dans des délais raisonnables et avec fiabilité
- * une formalisation écrite des niveaux d'intervention des partenaires, qui garantisse la répartition des rôles et répartisse les responsabilités (financières entre autres) en engageant les tutelles
- * des moyens documentaires, humains et techniques importants, répartis entre des établissements dont l'un doit pouvoir assurer une fonction de coordination et de moteur, que ce soit en raison de la richesse de ses ressources, de l'importance ou de la modernité de ses moyens, de son poids institutionnel.

³ A titre d'exemple, l'Allemagne a réparti entre cinq établissements sa conservation patrimoniale sur la base d'un découpage chronologique dans le cadre du programme Arbeitsgemeinschaft Sammlung deutscher Drücke (1450-1600 à Munich ; 1601-1700 à la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel ; 1701-1800 à Göttingen ; 1801-1870 à Francfort ; 1871-1912 à la Staatsbibliothek de Berlin ; à partir de 1913 à la Deutsche Bibliothek).

Le Conseil supérieur des bibliothèques souligne pour sa part que « on ne peut [...] traiter la question de la coopération sans évoquer la nécessaire mise à niveau des moyens des différents établissements qui y participent »⁴ de trois points de vue :

- * le niveau et le volume des collections
- * les moyens humains et le niveau de leur formation
- * l'équipement informatique des établissements et de l'infrastructure du réseau.

C'est ainsi que les conventions des pôles associés de la BnF entraîne « l'obligation pour les bibliothèques d'informatiser et de mettre en ligne leurs catalogues »⁵.

Certains types de bibliothèques sont particulièrement désignés pour un travail collaboratif :

- * la BnF ; la bibliothèque nationale, qui ne peut assurer à elle seule son ambition d'exhaustivité en matière de collections courantes spécialisées, se doit de prendre sa part dans la politique d'aménagement du territoire ; par la richesse de ses collections, elle est par ailleurs une bibliothèque de dernier recours.
- * les Services communs de documentation (SCD) des universités, par le niveau de leurs collections et étant donné les développements nationaux et internationaux de la recherche, la mobilité de leurs usagers
- * les Bibliothèques départementales de prêt (BDP) au niveau départemental, appelées à animer et soutenir de leur expertise et de leurs moyens les bibliothèques en milieu rural
- * les Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR)

1.3. La coopération à la BnF

La Bibliothèque nationale participe à des activités de coopération sous diverses formes, en fournissant l'information bibliographique nationale, en proposant une expertise dans le domaine de la conservation, en participant à des projets de catalogues ou de répertoires. Cependant, le projet de la BnF a nécessité "la

⁴ Rapport du Conseil Supérieur des bibliothèques sur la coopération entre bibliothèques, p.4. Disponible sur Internet : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb> [Consulté le 12/09/2005]

⁵ BOUSQUET, Mireille, LESQUINS, Noémie, WIEGANDT, Caroline : « La place de la Bibliothèque nationale de France dans les réseaux nationaux de coopération », in *BBF*, t. 48, n°2, p.27

définition d'une forme nouvelle de coopération, fondée sur une relation contractuelle"⁶, débouchant sur la création du réseau des pôles associés. La mission de coopération de la BnF est réaffirmée dans le décret du 3 janvier 1994 qui fixe ses missions : l'article 2 de ce texte stipule que la Bibliothèque " participe à l'activité scientifique nationale et internationale " et "coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires".

Le Département de la Coopération (DCP), créé en 2004, relève de la Direction des services et des réseaux. Il a pris la relève d'une mission scientifique et de recherche directement rattachée à la directrice de la DSR. Il est composé de deux services : le service Pôles associés/Gallica et le service du Catalogue collectif de France.

La Bibliothèque Nationale coopérait déjà avec d'autres bibliothèques au plan national, mais cette mission est réaffirmée et formalisée. Des moyens sont donnés pour construire systématiquement un réseau.

1.3.1. Le réseau des pôles associés

Le réseau des pôles associés de partage documentaire⁷ a été mis en place dès 1994 dans un objectif de complémentarité documentaire avec les collections de la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit d'un réseau documentaire, organisé par disciplines, de bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales publiques, centres de documentation et centres d'archives, construit autour du principe de complémentarité entre les collections de la BnF et celles des établissements partenaires, pour des collections de niveau recherche ; il a été conçu, lors de la création de la BnF dans une perspective de participation aux politiques d'aménagement du territoire sur le plan culturel. Le pôle associé est défini comme « un ensemble documentaire organisé autour d'un site géographique cohérent, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, s'efforçant de développer une spécialisation en renforçant ses collections en harmonie avec celles de la

⁶ *Ibid.*, p. 25

⁷ Voir les cartes documentaires des réseaux en annexe 2.

Bibliothèque de France »⁸.

Il existe trois statuts pour les partenaires de la BnF dans le cadre du réseau des Pôles associés : les Pôles associés de partage documentaire, les Pôles associés labels, les Pôles associés du dépôt légal imprimeur.

Ces différents statuts peuvent correspondre à deux types de structures : les pôles monosites, dans lesquels la BnF est associée à un seul établissement; les pôles composites qui associent plusieurs établissements autour d'une thématique, comme l'océanographie à Brest, les civilisations et langues du pourtour méditerranéen à Aix-Marseille.

1.3.1.1. Pôles associés de partage documentaire

Pour les Pôles associés de partage documentaire, qui sont 39 à ce jour, subventionnés à hauteur de 1,5 million d'euros par la BnF, l'accent est mis sur le développement des collections de monographies étrangères de niveau recherche, ainsi que sur la littérature grise, dans l'optique d'une complémentarité avec les collections de la BnF. La BnF verse annuellement des subventions pour les acquisitions. Le partage est fait selon l'établissement d'une carte documentaire précise, avec un intérêt particulier pour les bibliothèques appartenant déjà au réseau des CADIST⁹, Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique, dont le domaine est encore précisé lorsque elles rejoignent le réseau des Pôles Associés. La notion de partage documentaire, liée aux acquisitions, a été élargie à d'autres formes de coopération documentaire, autour d'opérations de signalement (rétroconversion, établissement de bibliographies) ; de numérisation (partage de champs disciplinaires, enrichissement des accès...) ; de valorisation (expositions, colloques...)

En 2004, 61% des subventions ont été versées pour des acquisitions dans des domaines spécialisés, 30% ont servi à améliorer le signalement des collections (rétroconversions, bibliographies, catalogage), 7% des subventions sont allés à des opérations de numérisation et 2% à la valorisation du patrimoine par des

⁸ Etablissement public de la Bibliothèque de France, Rapports des groupes de travail 1991, novembre 1991, p. 198

⁹ Les CADIST constituent un réseau documentaire créé dans les bibliothèques universitaires en 1980 afin de rationaliser l'offre documentaire dans les universités. Leur objectif était d'abord de constituer des collections exhaustives, essentiellement en langues étrangères. Leur liste est disponible sur Internet : <http://www.sup.adc.education.fr/bib/intro/cadist.htm>. [Consulté le 14/09/2005].

expositions¹⁰.

1.3.1.2. Pôles associés « labels »

Les Pôles associés « labels » sont des établissements dont l'excellence est reconnue dans leur domaine de collection, mais auxquels la BnF ne verse pas de subventions d'acquisition. La convention qui les lie à la BnF est permanente, tant qu'elle n'est pas dénoncée. Le statut de Pôle associé est pour ces établissements utile dans leurs relations avec leur tutelle au moment de négocier leurs budgets. Par l'intermédiaire du signalement de leurs collections dans le Catalogue Collectif de France, certains fonds, devenus périmés pour les chercheurs des disciplines scientifiques notamment, sont par ailleurs mis en valeur du point de vue historique. Afin d'améliorer la coopération entre ces pôles et la BnF, il a été décidé d'aligner, à partir de 2006, les conventions « labels » sur les conventions documentaires classiques, assorties de réunions annuelles d'évaluation du partenariat. Ce dispositif permettra en outre, à partir d'un audit du pôle associé, le financement d'opérations ponctuelles, destinées à prolonger la coopération documentaire : numérisation, rétroconversion, catalogage de fonds spécialisés...

1.3.1.3. Pôles associés du Dépôt Légal Imprimeur

Les Pôles associés du dépôt légal imprimeur (29 bibliothèques du Dépôt Légal Imprimeur ou BDLI) ont pour mission de collecter et conserver les exemplaires des documents déposés par les imprimeurs de chaque région, de signaler ces documents dans un catalogue informatisé et d'en permettre la consultation ; enfin, de garantir l'exhaustivité d'une collection patrimoniale au niveau national en assurant un contrôle croisé informatisé avec les données bibliographiques issues du dépôt légal éditeur. Ils recevaient jusqu'à présent un exemplaire du dépôt légal éditeur des éditeurs implantés dans leur région, et peuvent être conduits à assurer la conservation d'une collection de référence pour l'ensemble du territoire, dans le cas de la presse régionale. Le décret de réforme du dépôt légal attendu pour la fin de l'année 2005, qui divise par deux le nombre

¹⁰ Bibliothèque nationale de France, Rapport d'activités 2004, p. 8

d'exemplaires des dépôts éditeur et imprimeur, ne laissera plus à la BnF qu'un exemplaire éditeur disponible à envoyer dans les régions quand la bibliothèque dépositaire n'aura pas reçu l'exemplaire de l'imprimeur.

Avec les BDLI, la BnF coopère également pour la conservation des documents. Elle participe à l'inventaire de fonds patrimoniaux (état de conservation, restauration, catalogage, signalement). Sur la conservation, par exemple, elle peut procéder à une expertise de l'état physique des collections et proposer des devis. Elle repère les fonds intéressants à rétroconvertir, dans le cadre de projets de portails régionaux de signalement et de mise en valeur, bénéficiant de liens avec le CCFr.

En 2004, le montant total des subventions versées aux BDLI s'est élevé à 1 165 000 euros¹¹.

1.3.2. Les conventions¹²

Une convention triennale est passée avec les bibliothèques partenaires. Le montant de la subvention versée par la BnF est déterminé tous les ans par un avenant, et il y a évaluation annuelle des dépenses du Pôle associé qui doit fournir un état récapitulatif des dépenses, et présenter un rapport d'activités, document-type fourni par la BnF. Une réunion d'évaluation de l'activité de l'année précédente se tient au premier trimestre de l'année. Les bibliothèques peuvent reporter d'une année sur l'autre les crédits non dépensés. Le versement des subventions a lieu actuellement en une seule fois au début de l'été.

La prochaine convention triennale (2006-2008) doit présenter des évolutions ; à une convention-cadre signée pour trois ans s'ajoutera chaque année une convention d'application déterminant la nature des opérations à mener par le pôle dans le cadre des objectifs de la convention triennale, et le montant éventuel de l'aide de la BnF. Des opérations d'aide ponctuelles (aide à la numérisation, aide au catalogage) seront ainsi ouvertes à tous les types de pôles, y compris aux Pôles « labels ».

¹¹ *Ibid.*, p. 7

¹² Pour le modèle de convention 2006-2008, voir annexe 1.

1.3.3. Obligations réciproques

Les bibliothèques Pôles associés contractent un certain nombre d'obligations vis-à-vis de la BnF. Elles doivent :

- * signaler leurs fonds dans le Sudoc ou le CCFr
- * s'engager à fournir aux utilisateurs un document de substitution à la demande sous forme de microfilm ou de photocopie si le document n'est pas empruntable
- * assurer l'accès à leur bibliothèque, tout en restant libre d'en fixer les conditions
- * se préoccuper de la conservation des documents : elles ne peuvent pas, à ce titre, se séparer de leurs collections, ce qui implique la mise en place de plans de conservation partagée pour les périodiques, ou l'impossibilité de « désherber ». Certaines bibliothèques du réseau tiennent des bases bibliographiques, à Troyes sur la littérature de colportage, ou à Tours sur l'histoire de l'alimentation en Europe.

La BnF, en retour, propose d'abord son expertise sur les collections, leur catalogage, leur conservation, et ouvre dans ce cadre ses stages au personnel des Pôles associés. Elle prend en charge l'animation du réseau, en organisant chaque année les Journées des Pôles Associés, et à travers une liste de diffusion. Ces services seront renforcés à l'avenir pour des bibliothèques n'appartenant pas aux réseaux de l'Education Nationale ou de la Culture.

A l'avenir les pôles « composites » seront encouragés, comme ceux existant à l'heure actuelle à Aix-Marseille, Brest et Poitiers. La BnF souhaite ainsi assurer un maillage des régions.

1.3.4. Evaluation de la politique des Pôles associés

Un rapport du Sénat a évalué en 2000 la mise en place de la politique des pôles associés, en soulignant ses faiblesses :

- * une définition insuffisante de ce qu'est un pôle associé
- * un déséquilibre entre les partenaires dans la mesure où les bibliothèques pôles associés, développant leurs collections en complémentarité avec celles de la BnF, ne profitaient pas en retour d'une redistribution des ressources de la bibliothèque nationale

* un manque de collaboration scientifique concrète entre la BnF et ses partenaires (partages d'informations, rencontres entre acquéreurs)

* un manque en moyens humains des bibliothèques partenaires pour assurer le traitement des acquisitions réalisées dans le cadre des pôles.

Il soulignait « le déséquilibre qui existe entre la BnF et ses différents correspondants, déséquilibre qui condamne les échanges à ne pouvoir jouer que dans un seul sens, de Paris vers la province »¹³. Il est vrai que le réseau, établi sur une architecture « en étoile », donne à la BnF « une fonction centralisatrice de fait »¹⁴. « Si le partenariat est généralement considéré comme positif, avec une mention spéciale aux journées de formation et à la récupération gratuite des notices qui rencontrent un vif succès, certains établissements déplorent le caractère distant ou limité de leurs rapports avec la BnF. »¹⁵

Afin de donner une orientation précise en termes de politique documentaire au statut de pôle associé, on a pu donc dire que « tout établissement ayant vocation à collaborer avec la BnF dans le cadre d'une politique contractuelle, avec l'objectif de développer et valoriser ses collections, peut prétendre à cette dénomination »¹⁶. En plus de ce fondement documentaire, le choix d'une « gestion de projet » doit donner plus de souplesse, par la contractualisation, au fonctionnement du réseau.

2. Les collections de la BnF en psychanalyse

Lors de la mise en place du projet de la BnF, l'objectif a été de créer des fonds encyclopédiques pluridisciplinaires, et donc de rééquilibrer des collections très marquées par l'histoire, la philosophie et la littérature. La psychologie et la psychanalyse ont profité de cette volonté de rééquilibrage, sans qu'il y ait à ce jour de partenariat dans ces disciplines avec des bibliothèques spécialisées.

¹³ La Bibliothèque nationale de France : un chantier inachevé. Rapport d'information No 451 de MM. Philippe NACHBAR et Philippe RICHERT, fait au nom de la commission des Affaires culturelles. Consultable sur Internet : <http://www.senat.fr/rap/r99-451/r99-451.html> [Consulté le 12/11/2005]

¹⁴ BOUSQUET, Mireille, LESQUINS, Noémie, WIEGANDT, Caroline, « La place de la Bibliothèque nationale de France dans les réseaux nationaux de coopération », in *BBF*, t. 48, n°2, p.28

¹⁵ HEURTEMATTE, Véronique. « BnF : la difficile conquête des pôles », in *Livres hebdo*, n°610, p. 122

¹⁶*Ibid*, p.30

La psychanalyse relève du Département des Sciences humaines. A l'origine, suivant la classification Clément en usage à la Bibliothèque Nationale jusqu' à 1996, les écrits de psychanalyse étaient classés dans les Sciences médicales (T). Par la suite, ils ont été inclus dans les Sciences philosophiques, morales et physiques (R), et ainsi détachés de la médecine. Jusqu'au début des années 90, on peut ainsi relever que des médecins comme Charcot et Clérambault étaient comptés parmi les psychanalystes, avant d'être reclassés en sciences.

Un indice hors Dewey¹⁷ a été créée sur un indice 159 vacant pour indexer les ouvrages achetés pour le libre accès¹⁸.

En ce qui concerne la volumétrie, on compte 1 629 monographies en haut-de-jardin, 1 355 en rez-de-jardin, soit 2 984 ouvrages en libre accès. L'une des particularités de leur classement à la BnF est la constitution de corpus d'auteurs¹⁹. Il n'est pas possible d'évaluer le nombre d'ouvrages dans les magasins, sous la cote "Clément" R, dans la mesure où il n'existe pas de subdivision propre à la psychanalyse sous cette cote.

Sur le catalogue Bn Opale +, une recherche par sujet au mot « Psychanalyse » sur les monographies livre 885 vedettes²⁰. Celles qui renvoient au plus grand nombre de notices sont Psychanalyse—Littérature (650), Enfants—Psychanalyse (311), Sexualité (psychologie) (235), Psychanalyse—Pratique (267), Psychanalyse—Religion (152), Psychanalyse—Histoire (147), Psychanalyse—Arts (105). On peut donc relever l'importance des sujets qui recoupent les domaines d'excellence traditionnels de la BnF (littérature et histoire), ainsi que la préoccupation pour les applications pratiques de la discipline, attendue étant donné l'objectif des collections du haut-de-jardin.

Sur un total de 2 257 abonnements de périodiques pour l'ensemble du Département Sciences humaines, on compte 75 abonnements payants de périodiques pour la psychologie, la psychanalyse et l'éducation réunies, dont 28 titres de psychanalyse, en libre accès pour les cinq dernières années.

Les collections en libre accès font actuellement l'objet d'une réflexion et d'aménagements. L'offre originelle du haut-de-jardin paraît d'un niveau trop élevé

¹⁷ L'indice originel prévu par la classification était long, peu détaillé, et conduisait à placer la clinique en 600 (médecine), séparant théorie et pratique.

¹⁸ Voir la liste des cotes validées en libre accès pour la psychanalyse en annexe 3.

¹⁹ On trouvera en annexe 4 la liste des auteurs dont les œuvres sont en libre-accès sous forme de corpus.

²⁰ Sur Bn Opale+, la recherche par sujets ne concerne que les documents entrés depuis 1980.

pour le public d'étudiants de 1^{er} cycle qui le fréquente ; les documents en langues étrangères sont peu consultés, ainsi que les périodiques. Si bien qu' on s'apprête à diminuer l'offre de périodiques, et que le haut-de-jardin est consacré aux ressources en français, les ouvrages en anglais étant rassemblés en rez-de-jardin, dans la bibliothèque de recherche.

A partir de 1992 ont été nommés des acquéreurs par discipline, alors que les acquisitions étaient jusqu'alors réalisées par langue, de manière pluridisciplinaire. Ceci explique en partie les disparités entre les domaines linguistiques, l'ensemble anglo-saxon étant mieux couvert que l'Espagne ou l'Italie. Les acquisitions représentent 500 ouvrages par an. Le libre accès est désormais constitué à 85%. Les acquisitions se font surtout pour les magasins. D'une manière générale, on essaie d'éviter tout ce qui relève de la vulgarisation, niveau particulièrement développé par la production anglo-saxonne.

Le haut-de-jardin vise à donner au public, étudiant à 85%, une vision générale de la discipline. Les principales sources d'information de l'acquéreur, qui n'était pas au départ spécialiste de la psychanalyse, sont l'actualité, les propositions des libraires, un certain nombre de sites spécialisés, dont celui de la BSF.

Les langues privilégiées sont, dans un ordre décroissant, l'anglais, l'allemand, l'italien, pour lequel le retard relevé par la Charte documentaire rédigée en 2000 a été résorbé. L'Espagne apparaît comme une source moins riche, où il se publie beaucoup de traductions. L'Amérique du Sud, et particulièrement l'Argentine et le Brésil, propose une offre intéressante et importante pour l'histoire de la psychanalyse, mais difficile d'accès. A des problèmes de signalement, de précision sur les prix, d'ISBN, s'ajoutent d'importantes difficultés de livraison. Les pays francophones sont eux aussi particulièrement pris en compte, le Canada et la Suisse ayant une offre intéressante en psychologie. Pour ces derniers pays, certains titres arrivent par le dépôt légal en fonction du diffuseur.

3. Volumétries des principales collections de psychanalyse en région parisienne

Une recherche sur les catalogues en ligne permet de localiser les principales collections dans la discipline, en confrontant bibliothèques de lecture publique, bibliothèques universitaires, bibliothèques privées. Cet aperçu permet de mieux évaluer l'importance des collections de la BnF.

	Monographies	Périodiques
Bibliothèque Publique d'Information	1 214	70 (64 en français, 4 en anglais)
Bibliothèque Ste-Geneviève	651	24
Université Paris VII	1 739	8 ²¹
Université Paris VIII (Saint-Denis) ²²	3 155	25
Université Paris X	3 016	24
Bibliothèque InterUniversitaire de Médecine	Impossible à quantifier	48 (périodiques et collections)
Bibliothèque de La Cause Freudienne ²³	La bibliothèque annonce plus de 10 000 volumes d'orientation lacanienne essentiellement, ainsi que tous les titres de périodique lacaniens en collections complètes	
Bibliothèque Piera-Aulagnier (4 ^{ème} Groupe)	1 000 références (tous types de documents)	

Ces chiffres doivent permettre de situer plus précisément la Bibliothèque Sigmund-Freud dans l'ensemble des établissements parisiens.

4. Un partenaire possible autour de la psychanalyse : la Bibliothèque Sigmund-Freud

La Bibliothèque Sigmund-Freud est aujourd'hui la bibliothèque de la

²¹ La bibliothèque ambitionne de passer de 16 à 170 titres dans le cadre du projet Paris-Rive-Gauche. Voir le plan de développement des collections disponible sur Internet : <http://scd.bup7.jussieu.fr/pub/lshindex.htm> [Consulté le 15/11/2005].

²² Les collections de l'université Paris VIII sont marquées par une orientation lacanienne.

²³ L'École de la Cause freudienne a été fondée en 1981 par Jacques-Alain Miller ; elle est issue de l'École freudienne de Paris de Jacques Lacan (1964-1980). On peut consulter son site Internet : <http://www.causefreudienne.org>. [Consulté le 25/09/2005]. Le Quatrième Groupe (Organisation Psychanalytique de Langue Française) est lui aussi issu de l'E.F.P. Il a été fondé en 1969 par Piera Aulagnier et Jean-Paul Valabrega (voir le site de l'association : <http://quatrieme-groupe.org> [Consulté le 25/09/2005]). Pour la description des principales sociétés de psychanalyse, voir BONNET, Gérard. *Comment peut-on être psychanalyste ?*, L'Esprit du Temps, 2005, p. 119-147.

Société Psychanalytique de Paris, association créée en 1926, qui regroupait en 671 membres en 2002²⁴. Son histoire est cependant liée, sur le plan institutionnel, à la création de l'Institut de Psychanalyse, organisme distinct à l'origine de la SPP²⁵.

4.1. De la Bibliothèque de l'Institut de Psychanalyse à la Bibliothèque Sigmund-Freud

4.1.1. Les origines

L'Institut de Psychanalyse, fondé en 1934 et dont la première directrice fut Marie Bonaparte, était à l'origine un établissement chargé de sensibiliser un public d'étudiants à la psychanalyse, et de former de nouveaux psychanalystes à travers cours et conférences. C'était alors une association indépendante de la Société Psychanalytique de Paris, elle-même fondée huit ans plus tôt ; il se trouvait 187 boulevard Saint-Germain. C'est pour répondre à cette mission de formation qu'il a compris dès l'origine une bibliothèque, située dans une pièce servant également de salle de réunion.

La Deuxième Guerre mondiale entraîne la fermeture de l'Institut, en 1940, de nombreux psychanalystes partant en exil. Les collections sont alors éparpillées, sans qu'on puisse aujourd'hui reconstituer leur contenu.

4.1.2. Réouverture de l'Institut de Psychanalyse

En 1949 est lancé un appel de fonds pour sa réouverture. Le projet fait référence à la création d'une bibliothèque : «L'Institut doit se composer d'une salle de cours suffisamment vaste, où la Société tiendrait aussi ses réunions, d'une bibliothèque et de pièces aménagées pour y faire des psychanalyses »²⁶. C'est à l'initiative de la SPP qu'est lancé le projet. Les étudiants, dont un grand nombre de psychiatres, désireux de se former à la psychanalyse devaient alors se contenter d'une salle mise à leur disposition par l'Hôpital Sainte-Anne. Grâce aux dons

²⁴ La Société Psychanalytique de Paris est la première société de psychanalyse créée en France. Parmi ses douze membres fondateurs, outre Marie Bonaparte, on peut nommer René Laforgue, Rudolph Loewenstein, Edouard Pichon. Elle fait partie de l'Association Psychanalytique Internationale (API).

²⁵ Il existe des groupes locaux de la SPP, à Lyon, Toulouse et Nice. La Bibliothèque Sigmund-Freud n'a pas de liens avec les ressources documentaires possédées par ces groupes ; elle reçoit leurs bulletins d'information.

²⁶ **Commission de la Bibliothèque.** Dossier « La Bibliothèque Sigmund-Freud », in *Bulletin de la Société psychanalytique de Paris*, août/septembre 2004, n° 73, p. 98

recueillis, et avec l'aide financière de Marie Bonaparte et de la famille Rotschild, l'Institut peut être ouvert en 1953 ; il a le statut d'association loi 1901, et reste indépendant de la SPP.

Le rapport rédigé par le Directeur de l'Institut pour la période 1953-1956, le docteur Sacha Nacht, précise que « le fonds de la bibliothèque comprend actuellement un millier de livres, 350 volumes de périodiques reliés ou non »²⁷, et que les dons de membres de la SPP (livres de Leuba ou de Parcheminey) viennent enrichir la collection. L'objectif, scientifique et professionnel, est de proposer aux membres et aux élèves « une documentation susceptible de les aider dans leur travail quotidien ou de recherche »²⁸. L'objectif est donc scientifique et professionnel. L'Institut est alors installé dans un ancien atelier d'imprimeur au 187 rue Saint-Jacques. Il s'agissait de donner à la formation des futurs psychanalystes les garanties de rigueur scientifique et de professionnalisme qui devaient les aider à s'imposer notamment face aux attaques de l'Ordre des médecins qui accusait les premiers analystes d'exercice illégal de la médecine²⁹. On s'attache notamment à traduire des articles de Freud et des premiers psychanalystes de langue allemande. L'Institut avait toutefois été reconnu comme établissement d'enseignement supérieur, reconnaissance officielle dont témoignait la présence et le discours du Ministre de l'Education Nationale lors de l'inauguration de 1954.

4.1.3. Evolutions dans la gestion de la Bibliothèque de l'Institut de Psychanalyse

Dans les années 1955-56 ont lieu les premières réflexions autour de la création d'un fichier bibliographique et d'un catalogue. Le fonds est évalué, en 1957, à 1500 ouvrages, 300 volumes de périodiques et 1000 tirés à part. Il est à noter qu'à ce stade encore, ce ne sont pas des bibliothécaires professionnels qui ont la charge de la gestion de la bibliothèque.

Un moment essentiel est constitué par la réception, à sa mort en 1962, du legs de Marie Bonaparte, qui enrichit considérablement les collections,

²⁷ *Ibid.*, p.99

²⁸ *Ibid.*, p.99

²⁹ Ce fut notamment le cas en 1926 pour Theodor Reik à Vienne. Sur le problème de l'indépendance de la psychanalyse par rapport à la médecine, voir Sigmund Freud, *La question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, « Folio essais »

qualitativement et quantitativement.

Une première bibliothécaire est engagée en 1962, une seconde en 1970. Sur le plan institutionnel, l'Institut est rattaché à la SPP en 1985. Le premier Directeur de la Bibliothèque de la SPP est nommé en 1987; il est assisté d'un Comité de la bibliothèque.

La réflexion bibliothéconomique s'approfondit : une commission est chargée de l'élaboration d'un thésaurus qui devait ouvrir la voie à l'informatisation de l'établissement. Les collections s'enrichissent toujours par des dons d'auteurs, d'éditeurs, et un budget prévu pour les acquisitions de 30 000 francs. Une revue, *Lectures, Actualités de la Bibliothèque*, propose de 1991 à 2001 (soit six numéros par an), des analyses d'ouvrages de psychanalyse réalisées par des membres et des élèves de la SPP. La bibliothèque était alors toujours située dans les locaux de la SPP, dans une salle servant à de multiples usages (réunions, conférences, secrétariat de la *Revue Française de Psychanalyse*). Cette confusion entre les ressources de la bibliothèque et la pratique quotidienne des membres de la SPP doit être gardée à l'esprit pour éclairer certains aspects de la gestion des collections à l'époque. Les collections sont alors entreposées sur trois niveaux (la salle et deux «réserves») mais aussi dans le garage et le grenier de la SPP; la répartition selon les différents lieux se fait sur la base des demandes : on met de côté les ouvrages les moins demandés (par exemple les ouvrages en langues étrangères comme l'espagnol ou l'italien).

4.1.4. Création de la Bibliothèque Sigmund-Freud

En 1992 est décidée l'acquisition des locaux actuels au 15 rue Vauquelin, dans un ancien atelier d'ébéniste. Cotisations des membres, subventions (Centre National des Lettres, Fondation Echanges et Bibliothèques...) et donations financent le projet. Le nom actuel est choisi en Conseil d'administration.

Il faut alors gérer le déménagement des collections de la rue Saint-Jacques à la rue Vauquelin, et transférer les collections, réparties comme on l'a indiqué, dans un nouvel espace, limité (230 m²). L'informatisation avait débuté en 1986 avec le logiciel Tamil; autre source de troubles pour la gestion des collections, un certain nombre de notices n'ayant pas été rétroconverties. Un chargé de mission

informatique est engagé en 1997. Le choix d'un nouveau logiciel, Alexandria, doit préparer la mise en ligne du catalogue.

La bibliothèque met en place un serveur web en 2002, la base de la bibliothèque ayant été jusque alors hébergée par le site Psydoc, de la Fédération Française de psychiatrie³⁰.

La directrice actuelle est recrutée en 2000. Il s'agit d'une directrice technique, une fonction de directrice administrative étant toujours assurée par un membre de la SPP.

4.2. Marie Bonaparte et la bibliothèque

4.2.1. Marie Bonaparte (1882-1962)

Le nom de Marie Bonaparte est étroitement lié aux débuts de la psychanalyse en France. Après une enfance solitaire et un mariage prestigieux avec le fils du roi de Grèce Georges Ier, cette arrière petite-nièce de l'empereur Napoléon, fille du géographe et anthropologue Roland Bonaparte, découvre la psychanalyse en lisant *l'Introduction à la psychanalyse*, premier ouvrage de Freud traduit en français. Entrée en relations avec Freud, elle mène avec lui une analyse à Vienne, et décide de devenir psychanalyste. Sa ténacité, sa fortune³¹, le prestige de son nom sont des atouts importants pour le mouvement psychanalytique qui s'affirme en France plus tardivement qu'ailleurs en Europe. Elle est l'un des fondateurs de la Société Psychanalytique de Paris, le 4 novembre 1926. Son amitié et son admiration pour Freud l'amènent à traduire ses œuvres, à sauver une partie de sa correspondance, comme à l'aider à quitter l'Autriche après l'Anschluss contre une forte rançon³².

4.2.2. Le fonds Marie-Bonaparte

³⁰ Site consultable à l'adresse suivante : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr>. [Consulté le 12/11/2005]

³¹ Son grand-père maternel, François Blanc, avait racheté en 1863 le Casino de Monte-Carlo, où il fonda plus tard la Société des Bains de mer et le Cercle des Etrangers. Pour une biographie de Marie Bonaparte : BERTIN, Célia. *Marie Bonaparte*, Paris : Librairie académique Perrin, 1982.

³² Les archives de Marie Bonaparte ont été déposées en partie à la BnF, et à la Bibliothèque du Congrès. On peut actuellement consulter à la BnF une partie de la correspondance (lettres reçues par Marie Bonaparte, à l'exception de celles de sa fille Eugénie et de celles d'Aristide Briand, qui fut son amant). Les Mémoires (son Journal), les lettres à Eugénie, à Aristide Briand, à Anna Freud et les lettres aux intimes ne seront accessibles qu'en 2030.

C'est à plusieurs égards le fonds le plus important de la bibliothèque. Il est numériquement important, puisque estimé à 2 000-2 500 documents, répartis en monographies (511 recensées au début du stage), périodiques (collections des premières revues allemandes et françaises de psychanalyse), et brochures, souvent dédiées à Marie Bonaparte. Le legs est donc important qualitativement, puisque il contient des documents difficiles à trouver ailleurs, car détruits par les Nazis en Allemagne. Marie Bonaparte, par la place qu'elle a occupé dans l'histoire du mouvement psychanalytique français, a été en contact, souvent amical, avec les plus grands noms des premières générations de psychanalystes ; ces relations se reflètent dans les titres de cette collection. Il s'agit enfin du legs d'une femme qui a beaucoup fait, financièrement et humainement, pour la bibliothèque.

Les documents de ce legs avaient pourtant été fondus dans les collections. Il s'agissait dans le cadre du stage d'en poursuivre le référencement pour les monographies et les brochures, celui des revues étant en cours.

4.3. Collections, services et publics

4.3.1. Les collections

Le site de la bibliothèque signale un fonds de plus de 80 000 références, 8 000 ouvrages et 6 000 périodiques.

Le dernier rapport d'activités, dans son chapitre sur l'informatisation, fait le bilan suivant pour les collections signalées sur le catalogue informatisé :

7 520 titres de monographies sont disponibles, et 6 050 références de périodiques, Soit 13 570 références.

On relève entre 9 630 (en mars) et 18 279 (en novembre) consultations du catalogue via Internet.

Le nombre de titres de périodiques recensés est de 299, vivants et morts. La bibliothèque est par ailleurs abonnée au bouquet PEPweb, et propose ainsi un accès depuis les postes de la salle de travail à 11 revues anglophones de

psychanalyse de 1920 à 2000³³, ainsi qu'aux principaux ouvrages de trois grands psychanalystes anglais (Bion, Klein et Winnicott). Elle dispose des collections des premières revues de psychanalyse éditées à Vienne par la maison d'édition Internationaler Psychoanalytischer Verlag : *Internationale Zeitschrift fur Psychoanalyse*, *Imago*, *Psychoanalytische Bewegung*, *Zeitschrift fur psychoanalytische Padagogik*. Elle propose un dépouillement, à jour, des principales revues en français qu'elle reçoit régulièrement.

Les acquisitions représentent 200 à 300 nouvelles entrées par an, pour un montant, en 2005, de 5 000 euros. L'acquisition en anglais et en allemand a été réduite depuis 2001 faute de crédits. Pour les périodiques, on compte 75 entrées régulières soit par abonnement (51), soit par échanges avec la *Revue Française de Psychanalyse* (24).

Outre les monographies et les périodiques, la bibliothèque possède un important fonds de brochures et tirés à part, qu'il fallait examiner et évaluer dans le cadre du stage. Elle possède encore des thèses (63 sont signalées sur la base) et des mémoires d'élèves et de membres de la SPP, ainsi qu'un fonds, peu fourni, de cassettes vidéo et audio, essentiellement des enregistrements de conférences, ou des entretiens avec des psychanalystes. Pour l'instant exclues du prêt, ces cassettes pourraient prochainement constituer la base d'une vidéothèque.

L'ACRPP (Association pour le Conservation et la Reproduction Photographique de la Presse) a réalisé en 1974 une trentaine de microfilms des principales revues allemandes anciennes et des œuvres complètes de Freud en allemand ; la bibliothèque ne possède cependant pas les originaux et ne peut les proposer à la consultation faute d'appareils de lecture.

Il existe également une collection de photographies prises lors de congrès et de réunions de la SPP, qui viennent d'être retrouvées, et sont en cours d'identification.

4.3.2. Personnel et services

³³ Il s'agit de *The international journal of psychoanalysis*, *The international review of psychoanalysis*, *The annual psychoanalysis*, *Contemporary psychoanalysis*, *The psychoanalytic quarterly*, *The psychoanalytic study of the child*, *Psychoanalytic dialogues*, *Psychoanalytic inquiry*, *Psychoanalytic psychology*, *The Scandinavian psychoanalytic review*, *Bulletin of the American psychoanalytic association*, *The international psychoanalytical library*, *Bulletin of the international psychoanalytical association*.

Deux bibliothécaires professionnelles travaillent à la BSF, dont la directrice. Un chargé de mission informatique est présent un jour par semaine pour le suivi et la gestion de l'informatisation.

La bibliothèque est ouverte 30 heures par semaine. Les collections ne sont pas en accès libre dans la salle de lecture, étant donné la disposition exigüe des locaux. La salle de lecture compte une vingtaine de places (les locaux occupent 230 m² environ, avec un espace pour les périodiques et une réserve en sous-sol). La consultation se fait sur place, le prêt est autorisé aux seuls membres de la SPP. La bibliothèque propose un service de photocopies et l'établissement de bibliographies.

4.3.3. Le public

Les membres et élèves de la SPP sont inscrits d'office à la bibliothèque, qui appartient à la SPP. Les membres d'autres groupes de psychanalystes sont également reçus (Association Psychanalytique de France, Quatrième Groupe) ; des chercheurs français et étrangers dont les travaux croisent la psychanalyse (art, littérature, philosophie) la fréquentent également. L'heure est à l'ouverture, et la bibliothèque accueille des étudiants en psychologie notamment, à partir du niveau Mastère, mais surtout du DESS. On a compté 1 723 visites en 2004, contre 936 en 2000.

Le nombre de consultations sur place est lui aussi en progression ces dernières années : de 4 375 demandes en 2002 (2 471 pour les revues, 1904 pour les monographies), on est passé à 6 919 en 2004 (3 903 pour les revues, 3 016 pour les monographies).

4.4. L'avenir de la bibliothèque : les propositions de l'Inspection Générale

La BSF coûte cher à la SPP, qui vit essentiellement des cotisations de ses membres. En 2002, commence à se poser le problème de la croissance des dépenses, et de l'ampleur de l'engagement financier de la SPP pour sa

bibliothèque. Celle-ci s'est tournée vers le Ministère de l'Éducation Nationale pour demander une évaluation par l'Inspection Générale des Bibliothèques en 2004. L'inspection menée par Mme Claudine Lieber confirme la valeur des fonds de la bibliothèque, qualifiée de « remarquable bibliothèque spécialisée »³⁴, regrette que « le montant des dépenses d'acquisition en documentation soit vraiment très faible »³⁵ s'inquiète de la conservation des documents les plus anciens.

Le rapport propose trois solutions : que la bibliothèque dépose les fonds à la BnF pour en assurer la conservation en se libérant de la charge financière, et en gardant leur propriété intellectuelle, ou vende la collection, dans son ensemble ou pièce par pièce. Que la BSF réduise ses ambitions, en déposant ou vendant les collections patrimoniales pour se convertir en centre de documentation de la SPP, réservé à ses membres. Que la SPP conserve le statut actuel de la bibliothèque et des collections en cherchant des financements nouveaux en argent ou en nature, en adoptant une gestion financière plus stricte, enfin en développant un partenariat avec d'autres bibliothèques, notamment avec la BnF à travers le statut de Pôle associé. Après de nombreux débats chez les membres de la SPP, c'est la dernière solution qui, pour l'heure, l'a emporté. Elle évite à la SPP de perdre des collections qui font partie de son histoire, et constituent un instrument de travail unique pour ses membres et ses élèves.

L'heure est donc à la coopération pour la bibliothèque de la SPP. Il faut souligner cette volonté d'ouverture de la Société Psychanalytique de Paris, alors que le milieu psychanalytique peut souvent sembler secret et jaloux de son indépendance. Le contexte est favorable, de ce point de vue, à la création d'un partenariat avec la BnF. Le diagnostic de l'Inspection Générale a encouragé la discussion entre la BnF et la Bibliothèque Sigmund-Freud.

³⁴ Rapport de l'Inspection Générale des bibliothèques. Disponible sur Internet : <http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igb/rapport2004.pdf>, p. 52

³⁵ *Ibid.*, p. 53

Partie 2 : Evaluation des collections de la BSF

L'évaluation des collections de la BSF s'est avérée une tâche complexe étant donné les niveaux différents d'inventaire et de catalogage des documents. Il était important de déterminer une méthodologie claire et des critères précis dans chaque cas.

1. Méthodologie : les contraintes et les objectifs

1.1. Type d'évaluation à mener

L'évaluation des collections d'une bibliothèque a fait l'objet d'une réflexion théorique riche³⁶, avec élaboration d'indicateurs normalisés, qu'il n'était pas possible, toutefois, d'exploiter directement dans le cas de la BSF, et qui ne correspondait pas d'ailleurs à l'objectif du travail.

En effet, c'est moins à une évaluation des collections en elles-mêmes qu'il fallait aboutir qu'à une confrontation des collections de la BSF à celles de la BnF, qui fasse apparaître le niveau de complémentarité des unes avec les autres. La constitution d'un Pôle associé se fait sur la base de cette complémentarité, et les pôles associés de partage documentaires chargés par convention d'acquiescer contre subventions de la BnF, ne le font pas dans le but de constituer "ex nihilo" une collection qui se suffise à elle-même, mais pour développer un domaine dans lequel ils excellent déjà et où la BnF ne peut ou ne veut pas s'investir.

³⁶ On peut notamment penser à la méthode d'évaluation des collections *Conspectus*, formalisée aux Etats-Unis. Voir à ce sujet : BUSHING Mary C., *The Evolution of Conspectus Practice in Libraries: The Beginnings and the Present Applications* [en ligne], [référence du 25/09/2005]. Disponible sur Internet : www.caslin.cz:7777/caslin01/sbornik/conspectus.html:

Il était par ailleurs malaisé de confronter les collections en s'appuyant sur des outils comme ceux élaborés dans le cadre du Conspectus, méthode d'évaluation fondée notamment sur une segmentation des collections à partir des cotes. Cette segmentation permettrait de mettre en parallèle, quantitativement et qualitativement, les segments correspondants des deux collections. La BnF n'utilise la classification Dewey pour construire les cotes que dans le libre accès, les ouvrages des magasins étant cotés sur la base du format, de l'année d'entrée dans les collections et de la classification Clément, très générale et sans subdivision thématique pour la psychanalyse. La BSF, de son côté, recourt à un classement par ordre alphabétique des auteurs, et non à une indexation par matière.

Enfin, le stage se déroulant sur une période limitée de trois mois, une seule personne se chargeant de cette évaluation, les types de documents à examiner étant multiples, une évaluation systématique n'était pas possible.

Il ne fallait pas, du reste, aboutir à une simple mesure quantitative, volumétrique, de monographies, de périodiques et de brochures, mais aussi s'interroger, d'un point de vue qualitatif, sur l'état des collections et leur nature, notamment dans le cas des brochures qui n'avaient pas été inventoriées.

1.2. Difficultés liées à la nature des collections

Les ressources accumulées par la BSF sont par leurs origines et par leur nature, très diverses. Outre les acquisitions onéreuses, les collections ont bénéficié et bénéficient toujours de modes d'entrée divers :

- part importante de legs, de dons, principalement de membres de la SPP
- pratique des échanges reçus par l'intermédiaire de la *Revue Française de Psychanalyse*, provenant de revues de psychanalyse ou de sociétés psychanalytiques étrangères éditrices.

L'apport des disciplines connexes de la psychiatrie et de la psychologie a introduit une grande diversité qu'un traitement bibliographique inégal, et l'histoire de la bibliothèque ont encore amplifiée. Il faut garder à l'esprit que cette bibliothèque a été pendant longtemps celle des membres de l'Institut de Psychanalyse, qu'elle était située dans une salle de réunion où les membres avaient accès directement aux documents. La place étant limitée, des aménagements ont constamment été recherchés : les ouvrages se sont trouvés finalement entreposés sur trois niveaux, avec une répartition fondée sur le niveau d'utilisation des ouvrages qui a relégué certaines ressources, incomplètement cataloguées, à une accessibilité réduite. Certains ouvrages, notamment les titres en espagnol, portugais et italien, avaient été mis à part car ils étaient peu demandés. La gestion des collections n'a pas été, pendant longtemps, le fait de professionnels de la documentation. Le déménagement dans les locaux actuels de la rue Vauquelin en 1992, l'informatisation débutée en 1986, suivie d'un changement de logiciel de gestion ont encore introduit des disparités dans le traitement des documents.

Quelle que soit leur nature (monographies, périodiques, brochures), le travail a reposé sur deux opérations :

- une identification des ressources et une évaluation quantitative, qui ont compris des travaux, selon les documents, de référencement, de pré-inventaire ou d'inventaire, de catalogage.
- une étude de la complémentarité des collections avec la BnF permettant de déterminer un taux de recouvrement par type de document et par langue.

1.3. Demandes de la BnF

Le Fonds Marie Bonaparte était au cœur de l'évaluation. Il a été constitué par une des fondatrices de la Société Psychanalytique de Paris, psychanalyste elle-même ; Marie Bonaparte a personnellement connu tous les grands noms du mouvement psychanalytique international. Elle parlait couramment anglais et allemand, ce qui lui donnait un accès privilégié à la production étrangère. On a

donc fait l'hypothèse qu'elle possédait dans sa bibliothèque, dont une partie importante se trouve à la BSF, des ouvrages difficiles d'accès aujourd'hui des premières générations de psychanalystes. Le préalable à l'évaluation de ce fonds était d'achever sa reconstitution, puisqu'il avait été fondu dans les collections par les précédents responsables de la bibliothèque.

Les contacts pris par la BnF avec la Bibliothèque Sigmund-Freud, ainsi que les analyses des acquéreurs de la BnF, ont par ailleurs permis de délimiter le champ de la recherche. D'une manière générale, les ressources en français n'étaient pas au centre de l'intérêt, car on a considéré que par le dépôt légal, la BnF avait reçu l'essentiel de la production. C'est donc sur les langues étrangères que s'est focalisée l'attention. Les ressources en anglais et en allemand sont importantes ; pour l'allemand en particulier, la BSF est détentrice de revues éditées pendant les premières décennies de la psychanalyse, jusqu'aux années 30, dont les exemplaires sont parfois introuvables en Allemagne même, où ils ont été détruits par les Nazis.

2. Etablissement des échantillons

2.1. Les périodiques

La bibliothèque revendique un nombre important de titres : 299 d'après le rapport de l'IGB ; 6 000 fascicules sont annoncés sur le site. Or la situation paraît plus complexe à y regarder de plus près, en ce qui concerne les sources d'acquisition et l'état des collections. Il s'agissait donc dans un premier temps de déterminer le nombre de titres possédés par la BSF. Puis, parmi ces titres, il fallait

- * déterminer la répartition par langue de ces titres
- * examiner l'état des collections
- * repérer ceux qui relèvent strictement de la psychanalyse

Pour ce faire, on pouvait s'appuyer, par le logiciel Alexandrie, sur deux documents complémentaires mais ne couvrant pas les mêmes ressources : une base sert à la gestion des abonnements et recense les titres de périodiques vivants ; elle

peut fournir un état des collections pour ces titres, réalisé par l'équipe de la bibliothèque. Cette base permet d'obtenir par ailleurs des listes par langues. Une autre base contient l'ensemble des titres possédés par la bibliothèque, vivants, morts et reçus par échanges ou dons. Elle reprend donc les titres de la base de gestion, mais en ajoute de nombreux autres, et évolue assez rapidement. Elle précise en principe les titres possédés sous forme de spécimens (cotés Spé-), les distinguant ainsi des collections. Par ailleurs, un certain nombre de spécimens se trouvent sur les étagères de la bibliothèque en attente de traitement. C'est sur cet ensemble qu'on a travaillé en essayant d'obtenir des données à la fois volumétriques (nombre de titres total, nombre de titres par langues, nombre de titres de psychanalyse) et qualitatives (pour distinguer spécimens et collections). Il s'est agi de recouper les listes et de vérifier sur les rayons certaines données.

Afin d'évaluer les volumétries obtenues par rapport à la production éditoriale, il a paru nécessaire de chercher des listes de références dans les langues étrangères étudiées. Plusieurs types d'outils ont été utilisés :

- * la base de données Ulrich's propose une bibliographie commerciale produite par des éditeurs, particulièrement intéressante pour les titres en anglais. On a aussi consulté la liste de périodiques fournie par la bibliothèque de la British Psychoanalytic Society, liste de leurs abonnements qui mêle, toutefois, psychanalyse et autres disciplines connexes.

- * les catalogues des principales bibliothèques nationales pour les langues qui ont paru les plus importantes : Deutsche Bibliothek pour l'allemand, Biblioteca Nacional de la Republica argentina (Argentine ; c'est le pays hispanophone qui a la production la plus importante en psychanalyse), Biblioteca Nacional (Brésil, pour le portugais).

2.2. Les monographies

Le point de départ était le fonds Marie-Bonaparte. Il restait à le reconstituer. 511 volumes avaient déjà été repérés sur les rayons en salle de lecture (selon le classement alphabétique d'auteurs, jusqu' à la lettre G) ; il fallait terminer cette

recherche, et la poursuivre parmi les ouvrages qui se trouvent dans la réserve, héritière de celle du site de la rue Saint-Jacques, et où devaient se trouver surtout des titres moins demandés en langues étrangères (espagnol, portugais, italien).

Une fois le fonds reconstitué, les titres étrangers étaient l'objet essentiel de l'évaluation. Etant donné la masse de titres, on s'est attaché à constituer des échantillons pour chaque langue³⁷.

* Pour l'anglais et l'allemand, langues de loin les plus représentées, une limitation chronologique a retenu les ouvrages publiés avant 1950, pour se concentrer sur les deux premières générations de psychanalystes. On obtenait ainsi un ensemble de 233 titres en allemand et 87 titres en anglais. Sur ce nombre, les grands auteurs, les plus célèbres, dont les œuvres sont présentes en libre accès sous forme de corpus en haut et rez-de-jardin à la BnF ont été laissés de côté, ainsi que les traductions des langues étrangères. C'est donc la production en langue originale qui a été étudiée, soit 111 titres en allemand et 68 en anglais.

* Dans les autres langues, le nombre de titres étant plus réduit, tous les ouvrages ont été recherchés : 10 en espagnol, 3 en italien, 3 en portugais.

Pour prendre en compte le reste des collections, à partir des résultats de cette première recherche sur le fonds Marie-Bonaparte, on a élargi l'enquête aux monographies en allemand (20 titres recherchés), espagnol (36 titres), portugais (12 titres) et italien (20 titres). En allemand, on a retenu les ouvrages publiés avant la Seconde Guerre mondiale (1939), en s'attachant là encore aux textes en langue originale et sans retenir les auteurs les plus illustres.

2.3. Les brochures

C'était la masse la plus importante, et qui n'avait pas fait l'objet d'un inventaire. Une centaine de titres étaient inventoriés sur un total qui peut être évalué aujourd'hui à 1 800-2 000 documents, répartis dans 90 chemises, quelques boîtes et un carton, et classés selon un ordre alphabétique des auteurs approximatif.

³⁷ Pour un exemple de liste de travail, on trouvera en annexe 5 la liste des ouvrages du fonds Marie-Bonaparte en espagnol.

Il n'était question, au départ, de traiter que partiellement cet ensemble pour se faire une idée de l'intérêt de son contenu, en fonction de trois critères :

- les brochures relevant du fonds Marie-Bonaparte devaient être retirées de l'ensemble dans la perspective de reconstituer le legs
- les brochures et tirés à part reprenant des articles de revues déjà possédées par la bibliothèque ne devaient pas être gardés par la bibliothèque
- les documents issus de publications que n'a pas la bibliothèque étaient à conserver

La totalité des brochures a finalement pu être pré-inventoriée, le travail étant clarifié par ces critères rigoureux.

Une fois ces trois ensembles constitués, il fallait procéder à un traitement bibliographique qui facilite leur évaluation.

- les brochures du fonds Marie-Bonaparte, prioritaires en raison de leur valeur patrimoniale et dont l'intérêt pour la BSF semblait évident, ont été inventoriées et cataloguées ; elles se trouvent toutes sur le catalogue informatisé de la bibliothèque aujourd'hui. Ce traitement a permis, à partir du logiciel Alexandrie, d'analyser plus précisément le contenu de cet ensemble.
- le reste des brochures, estimé à 1 200-1 300 documents, a été placé dans trente boîtes de rangement, toujours selon l'ordre alphabétique des auteurs. On a procédé à un sondage de quatre de ces boîtes, en retenant dans chacune les vingt premiers documents (le nombre de brochures par boîtes est très inégal). Dans des tableaux Word³⁸, on a relevé le titre des revues ou ouvrages d'origine, le pays et la date d'édition, afin d'avoir une idée de l'aire linguistique d'origine et de pouvoir procéder à une interrogation du catalogue de la BnF.

³⁸ Ces tableaux se trouvent en annexe 6.

3. Résultats de l'évaluation

3.1. Recherches dans le catalogue de la BnF

Pour établir le taux de recouvrement des collections de la BSF par la Bnf, on a procédé par interrogation du catalogue Bn Opale + à partir des inventaires et échantillons réalisés. L'objectif était bien de voir si la BSF possède des documents absents de la BnF, en privilégiant l'examen du fonds Marie-Bonaparte, les ressources en langues étrangères (notamment les revues) et le fonds de brochures.

Pour les monographies, la recherche a été menée par l'accès « Auteur », de préférence à l'accès « Titre »; il est en effet rapidement apparu que c'était l'accès le plus complet, certains ouvrages n'étant pas signalés par une recherche par le titre alors qu'ils l'étaient à l'auteur.

Pour les périodiques et les brochures, la recherche a été conduite au titre, en tenant compte des disparités d'indexation des titres français et étrangers, parfois indexés à l'article défini, parfois au premier mot du titre.

3.2. Les monographies

3.2.1. Reconstitution du Fonds Marie Bonaparte

Après avoir contrôlé les ouvrages de la salle de lecture et de la réserve pour retrouver ceux qui étaient issus du legs, soit 44 titres, on trouve que le fonds rassemble 555 monographies. Le repérage s'est fait soit par une étiquette « Legs Marie-Bonaparte » qui avait été apposée par les responsables de la bibliothèque à l'époque du legs, soit grâce aux dédicaces des auteurs à Marie Bonaparte, ou aux annotations manuscrites de celle-ci.

Par langue, le fonds est constitué comme suit³⁹ (certains ouvrages sont multilingues) :

	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugais</i>	<i>Italien</i>
Fonds Marie Bonaparte	170	124	243	11	4	3

On constate donc la très forte proportion d'ouvrages en allemand (un peu moins de la moitié du total), particulièrement intéressante pour l'histoire de la psychanalyse. Sur le plan chronologique, 389 titres ont été publiés avant 1939, 472 titres sur les 555 datent d'avant 1950. Pour les ouvrages publiés avant 1939, 223 sont en allemand, 105 en français, 54 en anglais. Si on prend comme limite de parution l'année 1950, on trouve 234 ouvrages en allemand, 137 en français, 88 en anglais. Avant 1933, on relève 66 titres de Freud, dont 51 en allemand. Sur la totalité du legs, 91 titres de Freud, dont 67 en version originale. Marie Bonaparte est l'auteur de 19 de ces ouvrages.

3.2.2. Taux de recouvrement de la BnF

Après une analyse des ouvrages constituant le fonds, on a donc élargi, comme indiqué ci-dessus, le contrôle à l'ensemble des ouvrages de la bibliothèque sur la base d'échantillons par langues, les ouvrages en français n'étant pas traités.

Les résultats sont exprimés en pourcentage des titres de la Bibliothèque Sigmund-Freud qu'on retrouve sur le catalogue de la BnF.

³⁹ La directrice de la bibliothèque a par ailleurs retrouvé fin novembre cinq ouvrages en japonais du psychanalyste Kenji Ohtsuki appartenant au legs.

	<i>Anglais</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugais</i>	<i>Italien</i>
Ouvrages du Fonds Marie Bonaparte	74%	45%	20%	0%	(0%)
Autres ouvrages de la BSF	Non recherché	40%	6%	0%	45%

On constate que les taux de recouvrement les plus faibles concernent l'allemand, l'espagnol et le portugais⁴⁰. Si ces résultats ne sont pas très surprenants pour l'allemand, étant donné l'époque et les conditions de la constitution de sa bibliothèque par Marie Bonaparte, les chiffres obtenus pour l'espagnol et le portugais sont également intéressants. Il s'agit cependant d'un nombre très réduit d'ouvrages, surtout pour les deux dernières langues.

Pour les ouvrages en espagnol et portugais, ils sont majoritairement originaires d'Amérique du Sud (Brésil et pays hispanophones). Les ouvrages publiés en Espagne sont en général des traductions de l'allemand, de l'anglais ou du français. Une recherche rapide des autres titres dans ces langues que possède la bibliothèque, essentiellement dans la réserve où ils avaient été placés dans l'ancien site, permet d'estimer le nombre total d'ouvrages en espagnol de la bibliothèque à 111 (41 à inventorier), et 25 pour le portugais (9 à inventorier). Les rayons de la salle de lecture doivent en contenir d'autres. Peut-être y a-t-il là l'embryon d'une collection à développer.

3.3. Les revues

3.3.1. Volumétrie de la collection

3.3.1.1. Volumétrie totale

⁴⁰ On doit mettre à part le cas des monographies en italien du legs, puisqu'il s'agit d'ouvrages de chimie et non de psychanalyse.

Le recoupement des deux bases de titres, de l'état des collections et de la liste des titres non inventoriés permet de faire apparaître :

435 titres de périodiques, collections et spécimens réunis, se répartissant en :

- * 266 titres possédés sous forme de collection (complètes ou pas)
- * 169 titres de spécimens (Sont comptés comme spécimens des titres répertoriés dans les collections mais dont la bibliothèque ne détient, en fait, qu'un à quatre fascicules).

Sur cet ensemble :

- * 334 titres en français (196 collections et 138 spécimens)
- * 101 titres en langues étrangères (70 collections et 31 spécimens)

3.3.1.2. Volumétrie des titres en psychanalyse

Parmi ces titres, 206 sont strictement des titres de revue de psychanalyse. On a recouru à l'expertise de la directrice de la bibliothèque pour identifier ceux qui relevaient de la discipline. En effet, s'il est possible de s'aider des listes proposées par la base Ulrich's ou des catalogues des principales bibliothèques nationales pour dresser un inventaire –forcément incomplet- des revues dans cette discipline, la diversité des écoles, des courants et des sociétés ont engendré une production éditoriale très importante et qui ne saurait se repérer simplement, dans un catalogue, par une recherche sur les mots du titre.

Le reste des publications relèvent de la psychiatrie, de la psychologie et des sciences humaines (éducation, ethnologie -2 titres-, il s'agit en général de spécimens).

3.3.2. Répartition par langue

3.3.2.1. Répartition par langues du total collections + spécimens

Pour l'ensemble des titres, on relève :

- * 50 titres en anglais
- * 22 titres en allemand
- * 13 titres en espagnol, dont
 - 3 titres espagnols
 - 10 titres sud-américains
- * 8 titres en portugais, dont
 - 1 titre portugais
 - 7 titres brésiliens

Au total, on relève donc 17 titres sud-américains dans les collections. Il s'agit de collections incomplètes ou de spécimens (4 titres). Une seule collection complète (*Trieb*, Brésil).

- * 6 titres en italien
- * 2 titres plurilingues
- * 1 titre en croate

3.3.2.2. Répartition par langues des revues de psychanalyse

123 titres de psychanalyse en français

83 titres de psychanalyse en langues étrangères:

- 42 titres en anglais
- 20 titres en allemand
- 10 titres en espagnol
- 5 titres en italien
- 6 titres en portugais

3.3.3. Taux de recouvrement

	<i>Anglais</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugais</i>	<i>Italien</i>
Ensemble des revues	36%	59%	54%	25%	80%
Revue de psychanalyse	67%	55%	30%	25%	80%

Comme pour les monographies, il faut prendre garde que ces pourcentages, pour l'espagnol, le portugais et l'italien, sont calculés à partir d'un nombre de titres réduit. Le taux de recouvrement par la BnF est moins important pour les revues de psychanalyse en anglais que pour l'ensemble des titres de revues dans cette langue. Il y a donc à la BSF des titres de psychanalyse, et non de psychologie, par exemple, absents des collections de la BnF. L'espagnol reste mieux couvert par la BSF, comme dans le cas des monographies.

Ces différentes analyses ont permis l'établissement d'une liste par langue de périodiques étrangers de psychanalyse absents de la BnF, qui a été transmise à l'acquéreur en psychanalyse de la BnF à sa demande⁴¹.

3.4. Les brochures

Le pré-inventaire (par tri, selon les critères précisés ci-dessus), le repérage des documents appartenant au legs Marie-Bonaparte et leur catalogage, les sondages sur les brochures destinées à rester à la BSF ont permis d'avoir une idée assez précise de la nature de cet ensemble.

La plupart des fascicules relèvent de la période 1945-1970. Ils étaient très poussiéreux ; les fascicules ayant une couverture en papier cartonné sont cependant en bon état. Les plus endommagés sont ceux qui n'étaient pas couverts d'une manière ou d'une autre, notamment les liasses de photocopies. On trouve en effet, à côté des tirés à part, des documents polycopiés, des articles de presse découpés ou photocopiés, certains ayant fait l'objet d'un travail de reliure artisanal, entre des

⁴¹ Cette liste figure en annexe 4.

fiches cartonnées. Un nombre important de documents avaient été renforcés par des trombones rouillés qui ont abîmé le papier, comme les fiches de description bibliographiques collées directement sur les pages, et les adhésifs divers utilisés pour les renforcer.

3.4.1. Brochures conservées et brochures écartées

On peut estimer que 500 à 600 fascicules ont été mis de côté et ne seront pas conservés par la BSF. Il s'agit essentiellement de tirés à part provenant de revues dont la bibliothèque possède déjà les exemplaires par ailleurs. C'est le cas des revues de psychanalyse les plus courantes : *Revue Française de Psychanalyse*, *Psychoanalytic Quarterly*, *International Journal of Psychoanalysis*, *Journal of the American Psychoanalytic Association*, *Psyché*, *Psychoanalytic study of the child*... Certains titres de tirés à part étaient d'ailleurs déjà indexés dans la base informatique comme articles de revues dépouillées.

1 200 à 1 300 brochures ont été sélectionnées pour être conservées, réparties après le tri dans trente boîtes de rangement, en tentant de garder le classement précédent par ordre alphabétique d'auteurs. Ce classement alphabétique devra être repris. C'est un ensemble très divers, qu'on peut répartir en trois catégories :

- des tirés à part provenant de revues que la BSF ne possède pas ; ils permettent d'élargir l'offre de titres, en particulier hors du champ de la psychanalyse (*L'Ecole des parents*, et de nombreux titres étrangers). On trouve souvent des extraits de périodiques de médecine, ce qui est dû à la fois à la formation médicale de nombreux psychanalystes, et à l'intérêt pour ces derniers des travaux en psychiatrie ou neurologie. Dans les boîtes sondées, l'origine, la date de publication et la langue des documents varient beaucoup selon les auteurs des brochures. En fonction de leurs origines, de leur parcours professionnel, du destinataire du tiré à part, on a pu distinguer des sous-ensembles par origine géographique (séries de brochures américaines, suite de brochures en espagnol), par période (séries des années 70 ou 80), par discipline (psychiatrie de l'enfant, criminologie, travaux sur les femmes, la sexualité...). Mais ces sous-ensembles ne sont jamais très développés.

- des tirés à part provenant de revues dont la BSF possède une collection incomplète, et comblant ponctuellement des lacunes : *American Journal of orthopsychiatry* avant 1950, *Annales médico-psychologiques*, *British Journal of medical psychology*, *Psychoanalytic Review*, *Nef...*
- des tirés à part d'articles qui ne sont pas inédits à la bibliothèque, mais qui étaient dédiés précisément par leur auteur à des membres importants de la SPP. Ils ont été conservés pour leur valeur patrimoniale.

3.4.2. Brochures du fonds Marie-Bonaparte

Elles étaient, comme les monographies, perdues dans la masse. On les a donc mises à part dans la perspective de la reconstitution du fonds, et cataloguées afin qu'elles soient rapidement accessibles, et leurs caractéristiques exploitables.

Il y en a 216, ainsi réparties par langues :

	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Alleman d</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugai s</i>	<i>Italien</i>	<i>Suédois</i>
Brochures FMB	72	92	41	3	1	5	2

On voit que l'essentiel est en français, anglais et allemand, les autres langues étant représentées à titre anecdotique (pour l'espagnol, on trouve par exemple des traductions d'articles de Marie Bonaparte). Il y a plus de documents en anglais (42,5% de l'ensemble) qu'en français (33,3%). Marie Bonaparte lisait et parlait couramment l'anglais et l'allemand ; elle annotait également certains ouvrages directement en anglais.

4. Bilan sur les collections

4.1. Récapitulatif des taux de recouvrement

On peut donc proposer à titre récapitulatif, le tableau suivant, indiquant le taux de recouvrement par la BnF des collections de la BSF. On a grisé des chiffres indiquant un taux de recouvrement inférieur à 50%, puis 60%.

	<i>Anglais</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugais</i>	<i>Italien</i>
Revue de psychanalyse	67%	55%	30%	25%	80%
Ouvrages Fonds Marie Bonaparte	<i>(Publiés avant 1950)</i> 74%	<i>(Publiés avant 1950)</i> 45%	20%	0%	(0%)
Ouvrages hors Fonds Marie Bonaparte	Non recherché	<i>(Publiés avant 1939)</i> 40%	6%	0%	45%
Brochures Fonds Marie Bonaparte	70%				
Brochures hors Fonds Marie Bonaparte <i>(Estimations)</i>	67%				

4.2. Les revues

4.2.1. Les périodiques étrangers

La BSF possède un nombre important de titres de revues, majoritairement françaises; ses collections sont originales pour les périodiques en anglais, en allemand et en espagnol par rapport aux titres de la BnF. Il faut cependant relever que, notamment pour les revues sud-américaines, elles sont souvent lacunaires, étant le produit d'échanges arrivés irrégulièrement. On peut par ailleurs tenter de situer ces volumes de titres par rapport à la production éditoriale des principaux pays concernés. La base Ulrich's⁴² propose 79 titres de revues de psychanalyse vivants et morts en anglais, tous pays confondus (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Pays-Bas). La Deutsche Bibliothek, sur son catalogue en ligne⁴³, signale 70 titres en allemand. Il est difficile de faire une estimation à l'échelle de l'Amérique du Sud. Cependant, le catalogue en ligne de la Bibliotheca Nacional de Argentina⁴⁴ propose 26 titres de psychanalyse. Le site hispanophone PsicoMundo⁴⁵ signale 12 titres de psychanalyse en Argentine, 5 au Mexique (dont 3 lacaniens), 3 au Chili. Au Brésil, le nombre de revues signalées est remarquable : pas moins de 58 titres au catalogue de la Bibliotheca Nacional⁴⁶. La nature fédérale du pays contribue apparemment à multiplier les centres de recherche et les sociétés psychanalytiques ; on trouve là-bas par ailleurs une forte influence de la pensée lacanienne, ce qui enrichit encore l'édition. Une seule de ces revues est une traduction en portugais d'un titre français.

⁴² Sur Internet : <http://www.ulrichsweb.com/UlrichsWeb> [Consulté le 5/10/2005]

⁴³ Sur Internet : www.ddb.de [Consulté le 5/10/2005]

⁴⁴ Consultable sur Internet : www.bibnal.edu.ar [Consulté le 5/10/2005]

⁴⁵ Sur Internet : <http://www.psicomundo.com> [Consulté le 5/10/2005]. Il s'agit d'un portail sud-américain consacré à la psychanalyse, qui fédère les ressources de sociétés d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Costa-Rica, de Cuba, du Guatemala et du Mexique. On y trouve notamment un dépouillement des revues associées, certaines étant accessibles en ligne, gratuitement ou contre abonnement.

⁴⁶ Sur Internet : www.bn.br [Consulté le 5/10/2005]

4.2.2. Niveaux de consultation

Il est évident que la BSF n'a pas l'ambition, ni les moyens, de refléter la variété de la production sud-américaine, par exemple, d'autant plus que les titres concernés restent rarement demandés par ses lecteurs : en 2002, 2003 et 2004 on ne relève aucune demande de consultation pour une revue en espagnol (contre 367 consultations de revues anglophones en 2004). La bibliothèque présente les principaux titres en fonction de ce qu'elle a reçu par échanges. Deux revues arrivent régulièrement (et gratuitement) : *Trieb* (Brésil) et *Revista de Psicoanalisis* (Argentine). Ce sont les revues en français qui font l'objet des consultations les plus nombreuses : en 2004, on comptait 3 903 consultations de revues pour 3 013 consultations de monographies, dont 3 536 consultations de revues francophones.

En somme, il semble que les collections en français conviennent aux besoins des lecteurs, par leur accessibilité notamment. Les titres les plus demandés en 2004 étaient : la *Revue Française de psychanalyse* (898 consultations), *l'Evolution psychiatrique* (196 consultations), les Bulletins locaux de la SPP (151 demandes), *Adolescence* (148 demandes), *Psychiatrie de l'enfant* (141 consultations). On notera que deux de ces titres relèvent de la psychiatrie. Le public étudiant, notamment, compte avant tout sur l'accès rapide et sûr à ces titres courants à la BSF.

4.2.3. Traitement et signalement

De nombreux fascicules restent par ailleurs à enregistrer sur le catalogue (on les estime à 4 500), et le fonds Marie-Bonaparte n'est pas reconstitué pour ce type de documents (la bibliothèque a commencé le travail). Il y a enfin un problème important de signalement. Si la BSF figure dans le Répertoire National du SUDOC, ses périodiques sont inégalement signalés. Beaucoup ne le sont pas du tout, certains le sont sans précision de l'état des collections. D'autres apparaissent dans le Sudoc avec un état de collection (la revue *Psyché*, par exemple). Sur les titres en anglais que ne possède pas la BnF, hors spécimens (19 titres), 5 seulement

sont signalés à la BSF, sans état de collection ; 14 ne le sont pas, et ce alors que 9 de ces titres ne sont signalés nulle part ailleurs en France. Les autres sont souvent à l'INIST à Nancy, ou à la BIUM, quand il s'agit de titres de psychiatrie.

4.3. Les monographies

L'évaluation du fonds Marie-Bonaparte, prolongée par des sondages sur l'ensemble du catalogue a montré l'originalité des collections de la BSF en allemand, ce qui n'est pas surprenant pour une collection en psychanalyse constituée par une germaniste, et ce pour des auteurs des origines de la psychanalyse, en dehors des fondateurs et des plus illustres. Sur les 285 titres de monographies éditées par la maison d'édition "historique" du mouvement psychanalytique, la *Internationaler Psychoanalytischer Verlag* (Vienne), de 1919 à 1938, 122 sont à la BSF. La BnF possède cependant certains de ces titres en traduction française, ce qui du point de vue de la consultation est à retenir, à l'heure où on retire du haut-de-jardin les ouvrages et périodiques de psychanalyse en langues étrangères parce qu'ils sont très peu consultés. Les ouvrages en anglais sont en général bien couverts par la BnF.

Il est apparu, par contre, que la BSF détenait des ouvrages en espagnol, portugais et italien, peu nombreux pour ces deux dernières langues mais introuvables à la BnF. Ces collections ne sont sans doute pas significatives ; elles ne reflètent pas une politique d'acquisition, par exemple, des titres de la psychanalyse italienne dans les années 60-70, au moment où se développe le mouvement de l'anti-psychiatrie qui s'appuie, entre autres, sur les acquis de la psychanalyse pour remettre en question les méthodes traditionnelles de traitement des malades. Les titres sud-américains, pour la plupart argentins, sont plus nombreux, mais ils semblent être arrivés par dons et legs (notamment celui du psychanalyste Michel Cénac). Il faudrait sans doute s'attacher à évaluer cette série d'ouvrages par rapport à la production hispanophone, et tenter, éventuellement, de trouver les moyens de la compléter, par achats ou acquisitions, dans le cadre d'une politique documentaire orientée vers une étude de l'histoire et la diffusion de la psychanalyse.

4.4. Les brochures

Ce fonds de brochures était le moins bien connu. Il n'apparaît pas, d'après les sondages effectués sur les deux ensembles qui le constituent pour l'heure (fonds Marie-Bonaparte et reste des brochures)⁴⁷ comme très original. La BnF possède, en général à 70%, les titres dont proviennent ces documents. Elle peut ne pas posséder tous les fascicules de ces périodiques, mais il ne s'agit pas de raretés. L'inventaire a permis de retrouver une brochure dédiée par Freud, une lettre inédite du Docteur Charles Odier à Marie Bonaparte, ou plusieurs exemplaires d'une brochure éditée à compte d'auteur par Marie Bonaparte, anonymement, que la BSF se doit de posséder, de conserver et de signaler.

Il y a pour le reste un nombre important de tirés à part relevant de revues médicales, ayant intéressé ponctuellement les analystes ou la SPP en général. Ils renseignent sur l'histoire des recherches médicales (mise au point de médicaments) et de ses rapports avec la psychanalyse, ou sur celle des mentalités (comme par exemple les brochures traitant de la délinquance juvénile, de l'hygiène mentale, de la criminologie, des relations entre parents et enfants, de l'homosexualité). Ces brochures enrichissent incontestablement les collections de la BSF, elles viennent compléter le dépouillement des périodiques ; il faudra examiner l'usage qu'en feront les lecteurs, une fois cet ensemble mis à leur disposition. De ce point de vue, le niveau de signalement et les choix de valorisation s'avéreront décisifs.

La BnF aurait sans doute du mal à se procurer certaines de ces ressources (revues, documents anciens en langue originale), mais elles ne sont pas exhaustives à la BSF, et présentent des niveaux de traitement bibliographique inégaux. La nature et l'état des collections sont du reste liés à des contraintes de moyens et d'organisation à prendre également à compte pour envisager la faisabilité d'un pôle associé.

⁴⁷ On trouvera en annexe 6 le document de synthèse remis à la BSF et à la BnF sur l'analyse des brochures à conserver (hors fonds Marie-Bonaparte).

Partie 3 : Définition d'une forme de coopération

1. Quel type de Pôle associé pour la BSF ?

On peut maintenant s'interroger sur la forme que prendrait une coopération entre la BnF et la BSF. Il existe donc trois types de Pôle associé: les pôles de partage documentaire, les pôles "labels" et les pôles de Dépôt légal imprimeur. C'est entre les deux premiers que le choix peut se faire.

1.1. Pôle de partage documentaire

1.1.1. Compléter les collections actuelles de périodiques

Pour la bibliothèque partenaire, il s'agit contre le versement de subventions de la BnF, de se charger d'acquérir dans des domaines où ses collections sont en position de référence. On a pu établir quatre formes de complémentarité des collections⁴⁸ :

* la complémentarité relative, dans les domaines où la BnF possède des collections importantes ; elle délègue seulement le développement de certains aspects du domaine en question, en définissant des axes documentaires à développer dans la durée

* la complémentarité "de facto", lorsque la bibliothèque partenaire possède déjà des collections de référence, que le statut de pôle associé vient officialiser. La politique d'acquisition de cette bibliothèque n'est pas modifiée (c'est par exemple le cas de collections scientifiques)

⁴⁸ FAYET, Sylvie : *Pôles associés : éléments de bilan et propositions de développement*, Document de travail, BnF, 2001, p. 9-10.

* la complémentarité "pointue", pour l'acquisition de ressources que la BnF a du mal à se procurer dans le cadre des marchés (cela peut notamment concerner la littérature grise)

* la complémentarité "conjoncturelle", pour la production éditoriale d'une aire géographique particulière, lorsque la BnF manque de fournisseurs réguliers ou de certaines compétences (linguistiques, par exemple).

Il apparaît que la BSF est dans une position de complémentarité "de facto" et "pointue" avec la BnF. "De facto" parce qu'elle possède déjà des ressources originales (un fonds patrimonial), "pointue" parce que ces ressources sont intéressantes pour des types de documents précis (revues), dans des langues particulières (allemand, espagnol, anglais).

Les subventions d'acquisition pour les pôles associés ne concernent pas les abonnements courants à des collections de périodiques (les coûts d'abonnement, en augmentation constante, ne pourraient être suivis). L'un des points forts de la BSF comme pôle d'excellence documentaire resterait cependant sa collection de périodiques étrangers. Or on a souligné l'état lacunaire de ces collections. Concernant les revues absentes de Tolbiac, quatre titres seulement parviennent de manière régulière à la BSF : *Forum der Psychoanalyse* (Allemagne), *Revista de Psicoanalysis de la APM* (Madrid), *Scandinavian Psychoanalytic Review*, *Trieb* (Brésil). Il s'agit de périodiques reçus en dons ou par échange avec la *Revue Française de Psychanalyse*. Les autres revues parviennent donc de manière irrégulière et ne font pas l'objet d'acquisitions onéreuses. Il s'agit aussi, parfois, de périodiques morts. Il faudrait donc en priorité régulariser les entrées pour les titres intéressant la BnF, notamment en anglais et en espagnol, ou, à tout le moins, compléter les collections par dons ou échanges.

On pourrait réfléchir à une convention fixant pour objectif, en concertation avec la BnF, la complétude des collections de périodiques absents de la BnF en anglais, allemand, espagnol dans le domaine de la psychanalyse, par acquisition de têtes de collections.

1.1.2. Développer les collections de monographies ?

Le statut de Pôle associé implique que la bibliothèque partenaire consacre aux acquisitions dans le domaine défini un montant équivalent à celui de la subvention. Il s'agirait en l'espèce de monographies en allemand et en espagnol, alors que la BSF n'achète pas, à l'heure actuelle, en langues étrangères. Il y aurait donc un effort financier à fournir sur le budget d'acquisition des monographies, pour continuer à acquérir en français au rythme actuel tout en honorant les obligations de pôle associé. Le rapport de l'IGB avait déjà trouvé le niveau des dépenses d'acquisition insuffisant (5 000 euros pour les livres en 2005, la même somme est prévue en 2006)⁴⁹. Et on peut se demander s'il n'y a pas un risque que ces acquisitions soient déplacées par rapport aux attentes des utilisateurs de la BSF et de la BnF, à l'heure où le Département des Sciences humaines retire du libre accès en haut-de-jardin à Tolbiac des ressources en langues étrangères peu consultées. Reste, il est vrai, le public de la bibliothèque de recherche du rez-de-jardin, mais il consulte essentiellement en anglais, nettement moins en allemand et en espagnol, ces langues étant aujourd'hui souvent renvoyées dans les réserves.

L'effort à réaliser pour développer les collections serait d'autant plus important pour l'espagnol qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y a pas, pour l'heure, de politique documentaire pour les ouvrages dans cette langue. Les ouvrages dont dispose la bibliothèque y sont entrés, pour la plupart, à la suite de dons ou de legs, et, pour être originaux par rapport aux ressources de la BnF, ils ne constituent pas un ensemble suivi ou cohérent. Il serait donc nécessaire de faire le point sur ce domaine - la psychanalyse sud-américaine - pour éventuellement programmer, par dons, échanges ou achats son développement. La directrice de la bibliothèque pense qu'il serait envisageable d'entrer en contact avec des correspondants psychanalystes en Argentine, mais tout reste à faire. Constituer un fonds sur la psychanalyse en Amérique du sud aurait une légitimité intellectuelle évidente, la psychanalyse ayant connu des développements importants outre-atlantique. Ce

⁴⁹ Rapport de l'Inspection Générale des bibliothèques. Disponible sur Internet : <http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igb/rapport2004.pdf>, p. 53.

n'est pas pour autant une tâche aisée, toujours pour des questions de signalement de la production éditoriale, de choix documentaires et d'approvisionnement.

On peut aussi s'interroger sur l'intérêt pour la Société Psychanalytique de Paris de faire de sa bibliothèque (tant qu'elle reste dépendante d'elle financièrement) une bibliothèque d'histoire de la psychanalyse, qui réunirait des ressources rendant compte du développement de la discipline au XX^{ème} siècle sur une aire géographique vaste. Ceci dépasserait probablement les besoins immédiats des membres de la SPP, et ceux des étudiants qui fréquentent l'établissement.

1.1.3. Traitement et conservation des acquisitions

Se poserait aussi un problème de traitement des acquisitions, et de rangement. La BSF a un travail encore important à réaliser sur ses monographies, travail d'inventaire (pour les dons et autres ouvrages de la réserve), et d'exemplarisation d'ouvrages inventoriés. Pour la qualité de l'offre de l'établissement, étant donné les attentes de son public, ce travail semble prioritaire par rapport au traitement d'ouvrages étrangers dans des langues peu pratiquées par les utilisateurs. La bibliothèque, qui travaille sur le logiciel Alexandria, ne peut pas récupérer des notices au format Unimarc dans le Sudoc pour faciliter le traitement bibliographique.

La place disponible au 15 rue Vauquelin n'est pas extensible ; là encore, il faudrait avoir préalablement étudié, après le fonds de brochures, les ouvrages reçus en dons et legs, ceux qui viennent de la réserve de l'ancien site, avoir aussi travaillé sur les collections de périodiques non inventoriés pour connaître l'espace dont disposera la bibliothèque dans les années à venir.

A ce stade donc, la priorité de la BSF serait d'achever son travail d'inventaire et de catalogage des collections avant (et afin) de pouvoir envisager de les développer systématiquement dans tel ou tel domaine de la psychanalyse, avec l'appui de la BnF. Sans doute faudrait-il, une fois les collections propres entièrement traitées, multiplier les contacts internationaux pour voir dans un premier temps quelles ressources pourraient être mobilisées par dons ou échanges,

autour d'un axe documentaire clair (on pense à l'histoire de la psychanalyse) ; puis organiser des acquisitions onéreuses plus systématiques.

La création d'un pôle associé chargé d'acquérir en concertation avec la BnF paraît donc difficile, en tout cas prématurée.

1.2. Le statut de pôle "label"

Les pôles associés "labels", à ce jour, sont reconnus pour leur excellence dans un ou des domaines particuliers, mais il n'y a pas d'engagement financier de la BnF pour les soutenir. C'est une reconnaissance importante sur un plan institutionnel, ou vis-à-vis d'une tutelle au moment de négocier son budget. Les évolutions proposées par la nouvelle convention triennale avec les pôles associés offrent cependant la possibilité de subventionner, dans le cadre de conventions d'application annuelles, des opérations précises correspondant à l'objectif général de la convention. La BSF est incontestablement une bibliothèque de référence pour les psychanalystes, de toutes les écoles. Elle pourrait trouver dans ce statut de label un cadre lui permettant d'amorcer une collaboration avec la BnF, d'augmenter ses moyens pour mieux traiter et valoriser ses ressources actuelles, de disposer d'une expertise. La BnF serait également un partenaire professionnel de poids par rapport à la SPP, pour faire prévaloir certaines nécessités de gestion et de développement de la bibliothèque.

1.2.1. Définition des besoins de la BSF

Il a paru nécessaire d'établir, avec la directrice de la bibliothèque, un bilan des actions à mener sur les collections à court et moyen terme. Ce bilan peut proposer des occasions de collaboration ponctuelles dans le cadre du pôle associé, collaboration de nature technique dans un premier temps.

1.2.1.1. Inventaires et catalogage

A la Bibliothèque Sigmund-Freud, la priorité serait de développer les capacités de prêt et de contrôler les accès par titre et auteur en achevant d'exemplariser les ouvrages déjà enregistrés sur la base de la bibliothèque. Ils sont estimés à 2 650, et se trouvent, entre autres, sur les rayons de la salle de lecture. Le même travail d'exemplarisation est à poursuivre pour les fascicules de revues (environ 2 760).

Il y aurait également à inventorier les ressources de la BSF qui ne sont pour le moment signalées nulle part :

- les ouvrages reçus en dons et legs doivent être triés pour qu'on repère ceux qui enrichiraient les collections, et ceux à désherber
- parmi ceux issus de la réserve de l'ancien site, il faut également repérer d'éventuels doublons, les ouvrages en anglais et allemand (ceux en espagnol, portugais et italien ont été en principe mis à part pendant le stage d'études).
- 4 500 fascicules de périodiques ne figurant pas au catalogue sont également à inventorier
- le fonds Marie-Bonaparte de revues, à cette occasion, doit être reconstitué (le travail a été commencé)
- les brochures (1 200 à 1 300) conservées par la BSF doivent être cataloguées, classées ; une réflexion est à mener pour leur valorisation

Pour des tâches de ce type, la bibliothèque a, jusqu'à maintenant, compté sur ses propres moyens humains, ou fait appel à des stagiaires. Il serait possible de programmer la résorption des retards de catalogage de manière plus systématique à l'avenir. La BnF pourrait proposer une subvention à partir d'une note de projet de la BSF précisant les besoins, estimant le coût des solutions de traitement envisagées (recours à un prestataire, tarifs, délais...), indiquant les moyens qu'elle pourrait mettre en œuvre de son côté (notamment la possibilité de recruter un vacataire).

1.2.1.2. Conservation des documents : projets de numérisation

La bibliothèque a manifesté son intérêt pour une numérisation de certaines de ses ressources. Pourraient être concernées :

- * les monographies du fonds Marie-Bonaparte portant des annotations manuscrites de Marie Bonaparte (commentaires en marge). Ces notes ont souvent été prises au crayon à papier et vont s'effacer avec le temps
- * les brochures du fonds Marie-Bonaparte, pour des motifs de conservation et afin de réunir virtuellement les divers documents du fonds
- * les revues allemandes les plus anciennes, mises sur microfilm par l'ACRPP, mais que la BSF, ne disposant pas d'appareil de lecture, ne peut mettre à disposition des lecteurs sous cette forme

La numérisation envisagée ne pourrait avoir qu' une fin de conservation, et non de mise à disposition sur le site de la bibliothèque pour des questions de droits d'auteur. D'une manière générale, les écrits de psychanalyse, discipline encore récente, sont couverts par le droit d'auteur (pour ceux de Sigmund Freud, par exemple, jusqu'en 2012), un délai de 70 ans à compter de la mort de l'auteur et des collaborateurs de l'édition étant à respecter. C'est pourquoi ils ne sauraient pour le moment intéresser la bibliothèque numérique Gallica. Du reste, le parti a été pris de numériser en priorité, sur Gallica, des ressources en français. Enfin, pour ce qui est des brochures, on préfère à l'heure actuelle numériser des collections de revues plutôt que des tirés à part. Les documents numérisés pourraient être consultés à la bibliothèque. Il pourrait y avoir un soutien financier de la BnF à des projets de numérisation de ces documents.

Par ailleurs, en tant que Pôle associé, la BSF aurait accès aux services de restauration et de conservation du Centre national technique de Bussy-Saint-Georges.

La solution d'un statut de pôle "label" permettant à la BnF de soutenir ponctuellement la BSF, qui est à l'évidence dans une phase d'ouverture nécessitant des moyens nouveaux, semblerait assez souple et simple à mettre en place. Elle pourrait ouvrir par la suite à une coopération de partage documentaire.

1.3. Trois freins à la coopération

La BSF doit cependant trouver des solutions à quelques problèmes importants, dans la perspective d'une coopération avec la BnF.

1.3.1. Un signalement insuffisant

Les ressources des pôles associés doivent être signalées dans le Sudoc ou le Catalogue Collectif de France. Celles de la BSF apparaissent de manière insuffisante, quantitativement (nombre de titres) et qualitativement (états des collections). La direction actuelle n'a pas fait de démarche pour que les titres soient signalés dans le Sudoc. La présence de quelques références, d'après la correspondante régionale du Sudoc pour les Sciences humaines, s'expliquerait par un signalement dans les catalogues collectifs de périodiques précédents, probablement le CCN-PS, et une perte de certaines données lors de la création du catalogue collectif.

1.3.2. Une entrave technique : l'impossibilité d'exporter les notices

Il faudrait donc envisager un transfert des notices du catalogue de la BSF vers le Sudoc ou la base BMR du CCFr, opération impossible à réaliser sur le plan informatique, étant donné le logiciel utilisé par la bibliothèque pour cataloguer. Les notices bibliographiques cataloguées sur le logiciel Alexandrie, fréquemment choisi par des centres de documentation, ne peuvent pas être exportées vers la base BMR, parce qu'elles ne respectent pas la norme ISO 2709. Elles se présentent après exportation, comme des notices en Unimarc incomplètes (leur format, selon l'éditeur, serait du « MARC Handbook 85 », que la Direction des Services Informatiques (DSI) de la BnF n'a pas pu identifier). Il manque donc aux notices exportées des données indispensables, notamment des données d'enregistrement, ce qui les rend inutilisables. Dans un premier temps, la solution serait de signaler la BSF dans le Répertoire National du CCFr. Celui-ci doit évoluer vers la forme d'un portail qui dirigerait les utilisateurs vers les catalogues informatisés des

grands gisements documentaires. La fiche signalétique de l'établissement dans le Répertoire précisera notamment les fonds intéressants ; le fonds Marie-Bonaparte est aujourd'hui reconstitué à l'exception des revues, et sa description donnerait dans le CCFR une image plus nette des collections de la bibliothèque. Les utilisateurs auraient ainsi accès via la CCFr au catalogue informatisé de la BSF. On peut aussi penser que l'éditeur du logiciel Alexandria sera amené à terme à faire évoluer son produit, dans la mesure où l'ensemble de ses utilisateurs sont aujourd'hui entravés dans leurs projets de coopération (ou de réinformatisation) par ces problèmes d'exportation des notices. Du reste, la BSF n'ayant pas adopté pour des raisons techniques les dernières mises à jour d'Alexandrie pourrait avoir à se poser la question d'une réinformatisation.

1.3.3. La fourniture de documents

Le public de la BSF est en augmentation constante depuis cinq ans, avec l'arrivée notamment des étudiants. Les deux personnes qui travaillent actuellement à l'ensemble des activités de la bibliothèque ont donc fort à faire, notamment en ce qui concerne la fourniture de photocopies, seul document de substitution disponible à ce jour à la BSF. La fourniture de documents de substitution dans le cadre du pôle associé, sous forme de photocopies, nécessiterait sans doute un personnel plus important. L'embauche d'une personne supplémentaire est envisagée, elle permettrait de faire face à une ambition nouvelle.

Par ailleurs, il faut rappeler que pour le moment, le prêt n'est autorisé qu'aux membres et aux élèves de la SPP. Les étudiants ou chercheurs consultent sur place. Il semble que l'éventualité de prêter des documents perçus comme la propriété de la SPP, à un public majoritairement étudiant, pose encore problème au sein de la Société. Il faut qu'elle prenne clairement l'engagement de poursuivre sa politique d'ouverture en élargissant ses conditions de prêt.

1.4. Positionnement de la BnF

Il faut à ce point se demander quel intérêt la BnF retirerait de cette coopération technique. Elle pourrait certes signaler aux lecteurs des ressources nouvelles et pointues en psychanalyse dans le cadre du pôle. Mais sans garantie pour l'avenir que les collections s'accroîtront de manière à combler ses lacunes. Par ailleurs, les acquisitions des deux bibliothèques continueraient à doubler pendant quelques années. C'est plutôt en terme de contact avec un milieu professionnel parfois peu accessible que cette coopération pourrait être féconde.

La BSF ne travaille pas aujourd'hui en réseau avec des bibliothèques de psychanalyse étrangères, même si des contacts ont été pris avec la bibliothèque de la British Psychoanalytic Society de Londres. Une première estimation sur un échantillon des collections de Londres a montré que la BSF possédait 30% de ses titres. Les termes d'une collaboration à distance avec cette structure, via par exemple la mise en place d'un portail commun, sont difficiles à envisager, le niveau d'informatisation n'étant pas du tout le même entre les deux établissements (la bibliothèque de Londres n'a pas de catalogue rétroconverti; son unique poste informatique renvoie les lecteurs sur le catalogue de la BSF). Par ailleurs, une seule personne s'occupe de cette bibliothèque, et a tout à faire. Les contacts avec l'Allemagne ont été décevants. Le projet d'un portail commun à plusieurs bibliothèques de psychanalyse européennes semble donc lointain. Mais d'ores et déjà, en tant que bibliothèque spécialisée aux conditions d'accueil privilégiées, avec un catalogue accessible sur Internet, le personnel de la BSF peut fournir son expertise aux utilisateurs, et engager une véritable collaboration avec l'acquéreur chargé de la psychanalyse à la BnF.

Peut-être le statut de pôle associé 'label' serait-il provisoire, dans la perspective de constituer un pôle associé plus ambitieux d'ici quelques années. En tout état de cause, il serait dommage de ne pas saisir l'occasion qui se présente de travailler avec une bibliothèque privée spécialisée de ce type, qui souhaite trouver des terrains de coopération.

2. L'hypothèse d'un pôle composite

2.1. Le principe

On voit que la formule d'une coopération entre la BnF et la BSF, outre qu'elle serait limitée dans un premier temps sur le plan documentaire, reste à plus long terme dépendante des choix que fera la bibliothèque de la SPP en matière de politique documentaire, et de ses moyens propres. On peut aussi se demander comment évoluerait une coopération entre deux partenaires aux moyens aussi disproportionnés, dans l'éventualité où des subventions d'acquisition seraient versées à la BSF.

Une actualité éditoriale polémique⁵⁰ a montré l'intérêt (parfois superficiel, souvent mal renseigné) du public pour les disciplines qui s'occupent de la vie psychologique et de la santé mentale. Elles touchent visiblement un public de plus en plus large, et se développent sur le plan de la recherche et de l'enseignement.

Il serait du coup intéressant, sans prétendre entrer dans des débats ou des querelles de spécialistes, de réfléchir à la constitution d'un pôle documentaire rassemblant ces disciplines, en tenant compte des racines communes quelles peuvent avoir (dont les collections de certaines bibliothèques témoignent), de leur complémentarité, mais en fondant aussi la constitution d'un tel pôle sur leurs différences (d'ordre intellectuel, institutionnel, historique, thérapeutique...). Il s'agirait de mettre à la disposition des lecteurs, en les ordonnant à travers la définition d'une politique documentaire commune, les collections de plusieurs bibliothèques parisiennes dans le cadre d'un pôle composite ou multisite. La multiplicité des partenaires, qui peut compliquer la gestion du pôle, est aussi le moyen d'équilibrer le partenariat avec la BnF.

Il existe ainsi aujourd'hui plusieurs pôles composites: à Aix-Marseille (pour les échanges méditerranéens), à Brest (sur l'océanographie), à Toulouse et Bordeaux

⁵⁰ On pense à la publication du *Livre noir de la psychanalyse, Vivre, penser et aller mieux sans Freud*, sous la direction de Catherine Meyer, Paris, Les arènes, 2005.

(sur la péninsule ibérique), à Poitiers pour le Moyen âge, à Parthenay pour le patrimoine sonore régional. Le Pôle associé pour les échanges dans le monde méditerranéen regroupe par exemple la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Marseille, la Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, le Centre des archives d'Outre-mer (CAOM), la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, le Service commun de la documentation de l'Université d'Aix-Marseille I. A Brest, le Pôle associé pour l'océanographie est construit avec la Bibliothèque municipale de Brest, le Service historique de la Marine, la Bibliothèque La Pérouse regroupant les fonds documentaires de la bibliothèque du centre Ifremer de Brest, le fonds «Mer» du Service commun de documentation de l'Université de Bretagne occidentale. On voit qu'il s'agit d'établissements de statuts divers (bibliothèques municipales, universitaires, centre d'archives). C'est ce type de construction qu'on pourrait envisager pour un pôle autour des disciplines du champ psychologique.

Trois disciplines seraient concernées : la psychanalyse, la psychologie et la psychiatrie, qu'il faut distinguer clairement.

2.2. Psychanalyse, psychologie, psychiatrie

2.2.1. Définition des champs disciplinaires

La psychanalyse est la discipline fondée par Sigmund Freud, au début du XXème siècle, qui recouvre trois aspects :

- * "une méthode d'investigation consistant essentiellement dans la mise en évidence de la signification inconsciente des paroles, des actions, des productions imaginaires (rêves, fantasmes, délires) , d'un sujet."
- * "une méthode psychothérapique fondée sur cette investigation et spécifiée par l'interprétation contrôlée de la résistance, du transfert et du désir. A ce sens se rattache l'emploi de psychanalyse comme synonyme de cure psychanalytique."

* "un ensemble de théories psychologiques et psychopathologiques où sont systématisées les données apportées par la méthode psychanalytique d'investigation et de traitement"⁵¹.

On voit d'après cette définition en trois temps que la psychanalyse est à la fois une méthode de compréhension de la vie psychique et un mode de traitement de certains troubles, à l'origine l'hystérie et les névroses. Elle a découvert et utilise un certain nombre de mécanismes de la vie psychique pour traiter des souffrances du même ordre. Mais si la SPP, par exemple, est reconnue d'utilité publique, elle n'a rien d'une institution, et ne relève pas d'un enseignement universitaire. Les sociétés et associations de psychanalyse ont leur propre institut de formation. A Paris cependant, l'université Paris VII propose une formation doctorale orientée vers l'approche psychanalytique⁵². Les psychanalystes peuvent être médecins ou pas (ils pratiquent alors ce qu'on a appelé "l'analyse profane" reconnue et encouragée par Freud, Marie Bonaparte, Lacan...), être affiliés à une société ou une association ou pas. Ils doivent en tout cas avoir suivi une psychanalyse eux-mêmes avant de pouvoir la pratiquer avec des patients.

On trouve les premières traces de la psychologie comme discipline à part entière en Allemagne dans la seconde moitié du XIXème siècle. W. Wundt (1832-1920) est le fondateur du premier laboratoire de psychologie expérimentale. Elle étudie scientifiquement les phénomènes de l'esprit, de la pensée, sous le double aspect de la cognition et de l'affectivité. Comme science autonome, elle est née en France avec T. Ribot (1839-1916), chargé d'un cours de psychologie expérimentale à la Sorbonne en 1885, puis de la première chaire de psychologie créée en 1888. La première licence de psychologie n'est créée qu'en 1948 ; elle relève à l'université des sciences humaines. La qualification de psychologue sanctionne cinq années d'études supérieures. Elle s'occupe donc d'un champ plus vaste que la psychanalyse, et se subdivise elle-même en plusieurs disciplines :

* la psychologie clinique étudie les troubles du fonctionnement psychique dans le registre normal et le pathologique

⁵¹ LAPLANCHE, Jean, PONTALIS, Jean-Baptiste. Vocabulaire de la psychanalyse, PUF, « Quadrige », 2002, p. 350-351.

⁵² Les formations assurées par Paris VII sont précisées ci-dessous dans le développement consacré à cet établissement.

- * la psychopathologie s'intéresse aux maladies mentales, aux troubles et dysfonctionnements de la personnalité dans un objectif thérapeutique
- * la psychologie du développement se consacre à l'origine et à l'évolution de l'être humain dans ses aspects cognitifs, sociaux et affectifs
- * la psychologie sociale a pour objet la manière dont l'individu perçoit son environnement, son insertion sociale et les relations interpersonnelles
- * la psychologie cognitive étudie les grandes fonctions psychologiques : apprentissage, mémoire, langage, perception...
- * la psychologie différentielle tente de décrire et expliquer les différences de conduite entre les individus et entre les groupes à partir de leurs caractéristiques
- * la psychophysiologie travaille sur les relations entre phénomènes biologiques et psychologiques dans le domaine des fonctions mentales et des comportements.

Ses champs d'application concernent le monde du travail, l'enseignement et l'éducation, la rééducation, la santé et la formation.

La psychiatrie est une spécialité de la médecine. Elle est exercée par des médecins. C'est "la spécialité médicale consacrée à l'étude, au diagnostic et au traitement des maladies mentales"⁵³. Elle se constitue comme discipline à part entière, avec des institutions hospitalières propres, à la fin du XVIIIème siècle. En France, son "fondateur" est P. Pinel, à l'origine du traitement moral des malades. Il a "le mérite d'avoir reconnu un reste de raison à tout insensé (devenu du même coup seulement "aliéné") alors qu'auparavant le "fou" était exclu, comme l'animal ou la brute, de toute communication inter-humaine"⁵⁴. Ce traitement plus humain a lentement périclité au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, au profit de théories expliquant la folie par l'hérédité, la dégénérescence, les causes physiologiques d'une manière générale.

Ce sont les découvertes de la psychanalyse au début du XXème siècle qui ont permis à la psychiatrie de rendre son importance à un point de vue psychogénétique sur la maladie (signification des symptômes, histoire personnelle du sujet), avant que la découverte des neuroleptiques, en 1952, et des antidépresseurs en 1957 ne la réoriente vers la voie neurobiologique, en valorisant toute une pharmacopée propre aux maladies mentales. Cette "médicalisation" de la

⁵³ Grand dictionnaire de la psychologie, sous la direction de H ; Bloch, R. Chemama, A. Gallo, Larousse, 1991, p. 610.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 611.

spécialité, qui éloigne aujourd'hui la psychiatrie de la psychanalyse, la rapproche en revanche de la psychologie cognitive par l'intermédiaire de la neurologie.

La psychologie cognitive connaît depuis le milieu des années 50 un essor important, en s'appuyant sur les travaux menés autour de l'informatique et le traitement de l'information comme modèle de fonctionnement du cerveau humain. Elle étudie les représentations (formation et organisation), la compréhension du langage, les raisonnements, la prise de décision, ou le rôle des interconnexions dans le fonctionnement intellectuel. Avec l'informatique, la linguistique, la neurologie, la logique, elle constitue les "sciences cognitives", qui sont aujourd'hui en plein développement.

On voit que les rapports entre les trois disciplines sont complexes : beaucoup de psychanalystes ont eu une formation de médecin, à commencer par Freud, neurologue de formation. Mais l'un des débats importants des premières décennies de la psychanalyse a porté sur la possibilité, défendue par Freud, pour des analystes d'exercer sans avoir une formation de médecin (ce qui fut le cas de Marie Bonaparte, par exemple). La psychanalyse a permis à la psychiatrie de se renouveler au début du XX^{ème} siècle, ou à travers le courant de l'anti-psychiatrie. Elle a contribué au développement de la psychologie clinique. Aujourd'hui, psychiatrie et psychologie convergent dans leur intérêt pour les progrès de la neurologie. Ces évolutions ont des répercussions sur les fonds et les acquisitions des bibliothèques, universitaires ou hospitalières, qui ont constitué des collections dans ces disciplines⁵⁵.

2.2.2. Fonds de psychologie à la BnF

Comme la psychanalyse, la psychologie et la psychiatrie ont bénéficié du projet d'ouverture de la BnF. Auparavant, la psychologie n'avait pas été retenue comme une des « Sciences de l'homme » dont la bibliothèque avait fait sa spécialité avec la littérature.⁵⁶

⁵⁵ On notera, sur le plan de la carte documentaire, qu'il n'y a pas de bibliothèque universitaire Cadist en psychologie, ni spécifiquement en psychiatrie.

⁵⁶ Voir la tentative de reconstitution du champ des sciences humaines à la Bibliothèque nationale : HONORE, Suzanne : « Les acquisitions du Département des Imprimés d'après les anciens registres (1837-1975) », *Etudes sur la Bibliothèque nationale et témoignages*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 280. Ce terme a intégré, outre l'histoire, la géographie, l'économie, la sociologie, la démographie, la linguistique, l'anthropologie, l'ethnologie principalement, voire le droit.

La psychologie a fait l'objet d'un partage documentaire entre les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme et le département Sciences et techniques depuis 1992, actualisé récemment pour éviter autant que possible les doublons, voire les triplons⁵⁷. Aux sciences humaines vont les subdivisions suivantes : Théories générales, corpus, états altérés de la conscience, psychologie différentielle et du comportement, psychopathologie, problèmes médico-sociaux, psychologie sociale et appliquée. Cet ensemble représente 1 230 volumes en haut-de-jardin, 967 en rez-de-jardin. En magasins, comme pour la psychanalyse, le nombre de titres sous la cote Clément "R" (philosophie, sciences morales et physiques") ne peut pas être quantifié. On trouve également 39 titres de périodiques en psychologie pour ce département.

Le département Sciences et techniques a reçu : les généralités, la neuropsychologie, les théories cognitives, les processus mnémoniques et cognitifs, la psychologie comparée, l'antipsychiatrie, soit, en libre accès, 400 ouvrages en haut-de-jardin et 1 300 en rez-de-jardin (chiffres reconstitués à partir de la Charte documentaire et des chiffres des fonds de psychiatrie, à soustraire du total donné par la Charte des acquisitions). Soit pour la BnF, les deux départements réunis, 3 897 ouvrages, auxquels s'ajouterait la psychologie dépendant des Sciences humaines en magasins (volume non chiffré).

L'accroissement annuel envisagé pour la Psychologie par la Charte des acquisitions est de 200 titres en haut-de-jardin, 200 en rez-de-jardin, 100 en magasins. L'acquéreur responsable de la psychologie au Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, est également acquéreur pour la psychanalyse et l'éducation.

2.2.3. Fonds de psychiatrie à la BnF

Les sciences ont fait l'objet d'acquisitions importantes pour le libre accès en haut et rez-de-jardin. « Depuis le début du XX^{ème} siècle, la forte croissance éditoriale (en langues étrangères) des disciplines et les restrictions budgétaires ont contraint l'établissement à concentrer ses efforts sur d'autres secteurs : depuis

⁵⁷ La liste des cotes validées pour la psychologie relevant du Département Philosophie, histoire, sciences humaines se trouve en annexe 3.

1920 ou 1950, selon les domaines, on ne retrouve plus dans les collections de la bibliothèque les textes accompagnant les étapes majeures de l'évolution de la science.[...] Les acquisitions dans les domaines scientifiques ont repris massivement depuis 1991, qu'elles soient de monographies, ou d'abonnements de périodiques sous forme papier ou, plus récemment, sous forme électronique. »⁵⁸

Les collections dépendent du Département Sciences et techniques. En magasins, on trouve les ouvrages entrés jusqu'à 1998 sous la cote Clément T, dans les subdivisions TD 86 (Maladies mentales, 1 402 titres) et TD 85 (Maladies nerveuses et convulsives, 2 122 titres). Pour les ouvrages entrés jusqu'à 1923 (275), on peut se reporter au Catalogue des Sciences médicales.

Pour les ouvrages en libre accès acquis depuis 1998, on compte 2 000 titres en haut-de-jardin, et 1 850 en rez-de-jardin (auxquels on peut ajouter des références qui relèvent de l'histoire des sciences). Au total, on comptabilise 7 649 titres de psychiatrie.

Le rangement du libre accès est organisé en quatre sections, sous la cote 616 :

- * Psychiatrie et neuropsychiatrie : psychiatrie judiciaire et légale; ethnopsychiatrie et psychiatrie sociale; psychiatrie par pays
- * Maladies mentales et troubles du comportement : névroses, psychoses, troubles du langage, troubles de la personnalité, psychosomatique, toxicomanie, alcoolisme
- * Clinique et thérapie : généralités; psychiatrie de l'enfant; par type de traitement -dont la thérapie analytique-
- * Histoire de la psychiatrie

⁵⁸ Informations historiques disponibles sur le site de la BnF : <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/collections.htm> [Consulté le 12/11/2005].

En volume, les rayons les plus importants sont :

- * la psychiatrie de l'enfant (190 titres en haut de jardin, 160 en rez de jardin)
- * la toxicomanie et l'alcoolisme (120 titres en haut de jardin, 85 en rez de jardin),
- * l'ethnopsychiatrie et la psychiatrie sociale (90 titres en haut de jardin, 85 en rez de jardin)
- * la psychosomatique (70 ouvrages en haut de jardin, 40 en rez de jardin),

Pour les périodiques, on trouve 50 titres en rez-de-jardin, 30 en haut-de-jardin. Il n'y a plus que des titres en français en haut-de-jardin ; les titres étrangers ont été placés en rez-de-jardin ou en en magasins. L'objectif est de proposer en haut-de-jardin des ouvrages de vulgarisation scientifique de bon niveau. Le rez-de-jardin propose des titres étrangers de niveau recherche. Tous les doublons entre les deux niveaux ont été retirés. 56 périodiques électroniques en psychiatrie et psychologie en anglais peuvent être consultés, auxquels il faut ajouter ceux qui sont accessibles par l'intermédiaire de bases de données.

Si le budget d'acquisition des monographies reste constant, celui des périodiques est en baisse, si bien que la BnF ne s'abonne plus à de nouveaux titres. A partir de 1920 la Bibliothèque Nationale n'a plus acquis d'ouvrages scientifiques et médicaux. Les fonds provenaient donc uniquement du dépôt légal. Les acquisitions ont repris en 1991, avec des rétroconversions variables. 75% du budget va à l'acquisition en langues étrangères (dont 90% en anglais, le reste en allemand et en italien), 25% au français. En haut-de-jardin, les acquisitions concernent la vulgarisation, l'introduction à la discipline, les classiques, les dictionnaires, les encyclopédies spécialisées, les abrégés, les bibliographies, les traités, les monographies essentielles. En rez-de-jardin, les applications de la discipline (depuis 2004), les instruments de référence exhaustifs, les encyclopédies, les collections.

Il n'y a pas de statistiques précises sur les demandes en psychiatrie. Le public est essentiellement étudiant. En haut-de-jardin, les ouvrages de technique hospitalière intéressent par exemple les élèves infirmières.

On voit donc que la psychologie, la psychanalyse et la psychiatrie relèvent à la BnF comme ailleurs de domaines différents, avec des champs d'acquisition qui

peuvent se croiser. L'organisation d'un réseau documentaire autour de ces trois disciplines serait donc complexe, notamment pour répartir clairement des domaines d'acquisition. L'exemple d'un réseau de coopération en psychiatrie peut être intéressant à examiner.

2.3. Un exemple de partenariat en santé mentale : le réseau Ascodocpsy

Il s'agit d'un réseau documentaire créé en 1984 à l'initiative de documentalistes, qui s'est constitué en Groupement d'intérêt public (GIP) en 2000⁵⁹. Il compte, en 2005, 82 membres (établissements publics et privés, associations spécialisées en santé mentale). Le réseau a plusieurs objectifs :

- * développer la coopération documentaire entre les établissements de santé mentale
- * renforcer la diffusion de la culture psychiatrique francophone
- * promouvoir les centres de documentation par le recrutement de professionnels et la création d'un statut
- * développer des partenariats avec les organismes acteurs dans le champ de la santé mentale.

Des catalogues collectifs ont été créés (pour les périodiques, les ouvrages, les thèses), un vocabulaire documentaire spécifique a été mis au point.

Le site de l'association propose des ressources en ligne (textes officiels dans le domaine de la santé mentale, textes réglementaires propres aux archives hospitalières, rapports en ligne, sites Internet, fiches d'identité des revues professionnelles, cours en ligne, ressources sur les métiers de l'information). Deux listes de diffusion ont été créées, l'une pour les archivistes hospitaliers, l'autre pour les professionnels de l'information exerçant dans le champ de la santé mentale. Les adhérents assurent notamment, par binômes, le dépouillement partagé de revues de psychiatrie. Le site devrait, en 2006, proposer une base de données des articles d'une centaine de périodiques. L'association souhaite également

⁵⁹ On peut se reporter au site de l'association : www.ascodocpsy.org [Consulté le 5/11/2005].

coopérer avec des établissements francophones au Québec, en Belgique, au Maroc, en Mauritanie.

Dans ce domaine de la santé mentale, qui relève donc de la psychiatrie, on voit donc que ce réseau fonctionne et se développe (le nombre d'adhérents est en augmentation). Il s'agit de centres de documentation aux ressources très orientées vers la formation des soignants et la thérapeutique. La coopération, notamment le dépouillement partagé, se fait par le logiciel Alexandria (utilisé aussi par la BSF) ce qui empêche, pour les raisons techniques déjà évoquées, un travail bibliographique commun avec la BnF.

2.4. Les partenaires possibles

L'organisation d'un pôle associé composite nécessite l'identification de partenaires possibles en psychologie et psychiatrie.

On trouve en région parisienne un certain nombre d'établissements spécialisés dans ces disciplines. La BnF a déjà des contacts avec des bibliothèques dont les fonds patrimoniaux ont été numérisés. Ce sont des bibliothèques ayant des fonds en, psychiatrie : la Bibliothèque Charcot de l'Hôpital de la Salpêtrière, dépendant du SCD de l'université Paris VI, la Bibliothèque Henri-Ey, de l'Hôpital Sainte-Anne, la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine (BIUM), qui est pôle associé pour 9 spécialités médicales, mais pas la psychiatrie. Dans le cadre de la réflexion sur la création d'un pôle associé composite, outre ces trois bibliothèques, on s'est également intéressé, pour la psychologie, à la Bibliothèque Henri-Piéron (elle appartient au SCD de Paris V).

2.4.1. La Bibliothèque Charcot de l'Hôpital de la Salpêtrière

La bibliothèque (située au 1^{er} étage de l'amphithéâtre Charcot) appartient au SCDM, Service Commun de la Documentation Médicale de l'Université Paris VI Pierre-et-Marie-Curie. Elle possède deux fonds anciens, le fonds Charcot et le fonds des internes de la Salpêtrière, et un fonds actuel uniquement consacré à la neurologie, dont l'accroissement est limité par un manque de moyens budgétaires ;

la bibliothèque n'acquiert donc pas en psychiatrie. Elle reçoit une partie du dépôt légal en neurologie.

Pour les acquisitions réalisées en neurologie et neurosciences, la responsable privilégie les périodiques papier, et les monographies de base coûteuses. Il y a en tout 80 abonnements à des périodiques, dont 60 en anglais. La bibliothèque ne catalogue pas; le catalogage est centralisé par le SCDM.

Le fonds Charcot (3500 volumes environ) est constitué par une partie de la bibliothèque de Jean-Martin Charcot, léguée par son fils en 1906 à La Salpêtrière avec le mobilier qu'on peut encore voir actuellement dans la bibliothèque. Il est constitué :

- * d'ouvrages de neurologie, mais aussi de gérontologie et de rhumatologie et d'ouvrages anciens (XVIème-XVIIIème s.). Certains titres sur l'hystérie ont probablement été conservés par la famille

- * de collections de périodiques (*Le Progrès médical*, *Les Archives de neurologie...*)

- * de thèses sur l'hystérie et les maladies du système nerveux

- * de dossiers d'observations des malades

- * de tirés à part et de brochures de neurologues et psychiatres, parfois dédiés, et que Charcot avait fait relier (une centaine de volumes de 10 à 15 brochures chacun). L'ensemble est jugé hétéroclite (thèses et tirés à part mélangés, pas de cohérence intellectuelle discernable), il manque parfois les indications de provenance. Ces tirés à part ont fait l'objet d'un catalogage simple à l'auteur, mais qui n'est pas informatisé.

- * de manuscrits des Leçons de Charcot

Le fonds des internes a été constitué à partir de la fin du XIXème siècle, lorsque l'Assistance publique dont dépend l'hôpital versait des subventions régulières, et à l'aide de cotisations des internes. Il représente 500 volumes environ et s'arrête à la fin de la Première Guerre mondiale. Sur le plan chronologique et pour les collections de périodiques, le hasard a fait qu'il prend la relève des collections de périodiques de Charcot après la mort de celui-ci (1890-1914).

Ces deux fonds ont été réunis dans les années 60 par la volonté du doyen Casteigne.

Un fonds d'ouvrages couvrant les années 1918-1950 a été catalogué à la main, mais il n'y a pas eu de rétroconversion. Certains neurologues font par ailleurs des legs à la bibliothèque qui permettent ponctuellement quelques entrées intéressantes.

Une partie importante du fonds Charcot a été numérisée⁶⁰ ; les programmes de numérisation à venir porteraient sur les travaux de neurologues postérieurs à Charcot, la collection des *Archives de neurologie*, les tables des matières de certaines revues (*Revue neurologique*).

Le public est à 85 % composé d'étudiants de 3^{ème} cycle en neurologie, de chercheurs en sciences et en histoire médicale, par un grand public motivé et quelques journalistes attirés par le nom de Charcot ou la réputation des trois volumes de l'iconographie photographique de la Salpêtrière (dont la bibliothèque ne possède d'ailleurs pas les plaques ou les originaux). Une dizaine de personnes fréquentent quotidiennement la bibliothèque en moyenne, auxquels il faudrait ajouter les utilisateurs consultant les ouvrages numérisés sur Internet.

La bibliothèque a par ailleurs abrité la fondation et, pendant un temps, les réunions de l' Association française de neurologie.

Il s'agit donc d'une bibliothèque remarquable par les deux fonds anciens qu'elle abrite, et qui est spécialisée en neurologie et neurosciences comme sa collection de périodiques en témoigne. La responsable renvoie les demandes d'ouvrages de psychiatrie vers la BIUM et la bibliothèque Henri-Ey.

2.4.2. Une bibliothèque en psychiatrie : la Bibliothèque Henri-Ey

La bibliothèque a été créée en 1867 à partir de dons des médecins de l'hôpital. Henri Ey, alors interne à Sainte-Anne, a travaillé à la classification du fonds à partir de 1931; le bâtiment actuel, organisé pour accueillir la bibliothèque, a été inauguré en 1967.

Elle était à l'origine ouverte uniquement aux médecins et internes de l'hôpital. Dans un souci d'élargissement du public, elle est désormais accessible à l'ensemble du personnel de l'hôpital (administratif, médico-technique) et aux

⁶⁰ Voir le site de la bibliothèque : http://scdm.bum.jussieu.fr/presen_charcot.html [Consulté le 12/12/2005].

étudiants en psychologie en stage à Sainte-Anne. Le lectorat a diminué avec le développement des ressources en ligne sur Internet et la réforme de l'Internat, qui a diminué le nombre d'internes et leur disponibilité. On compte une quinzaine de lecteurs par jour.

Sur le catalogue informatisé, inaccessible en dehors de la bibliothèque, sont répertoriés un peu plus de 9200 références, acquises entre 1976 et 2004, la conversion rétrospective du catalogue se poursuivant.

31 000 volumes sont inventoriés au total, mais on inclut dans ce chiffre des volumes de tirés à part et de thèses dont les éléments, catalogués séparément dans le catalogue papier de la bibliothèque, ne sont pris en compte que globalement par le catalogue informatisé.

Il s'agit pour moitié de revues, pour moitié de thèses et mémoires. Il existe un fonds ancien remontant, pour sa pièce la plus ancienne, au XVIème siècle. Il a été numérisé dans sa quasi-totalité⁶¹.

Les monographies sont classées selon le système décimal mis au point par Henri-Ey. La psychanalyse est en classe 5 sous l'indice 517, les titres sont classés par ordre d'inventaire. On en compte 1672. Certains apparaissent sur la base informatisée.

La bibliothèque dispose de plus de 300 titres de périodiques, morts et vivants, dont 160 abonnements en cours. La moitié sont des titres en français. Les collections étrangères sont essentiellement en anglais et en allemand. 60 abonnements sont régulièrement consultés. Les seules revues électroniques sont celles pour lesquelles la bibliothèque est abonnée à la version sur papier, mais elles n'ont pas été installées sur les deux postes de la salle de lecture. La bibliothèque s'interroge sur l'éventualité de s'abonner avec d'autres établissements de santé mentale à un portail ou une base (Science direct, Cairn ?)

Il faut relever la présence dans la réserve de collections obtenues par échanges, suivies sur quelques années en général mais pas complètes; d'après un examen rapide, il s'agit de collections étrangères venues d'Amérique du Sud (Cuba, Paraguay, Mexique, Pérou, Uruguay) et d'Europe de l'Est (Roumanie, Pologne), en espagnol, portugais, langues slaves, français et anglais, de psychiatrie

⁶¹ Voir sur le site de la BnF : gallica.bnf.fr/ [Consulté le 12/12/2005].

essentiellement. Elles ne sont pas inventoriées. Celles venues d'Argentine ont été retirées pour constituer la base d'une collection de revues de ce pays, alimentée par un don d'une association franco-argentine de psychiatres, en cours de réception à la bibliothèque. Ces collections mériteraient d'être examinées. Concernant l'achat, le principe est d'une suppression de titre pour un abonnement supplémentaire.

Le budget des acquisitions est de 1500 euros pour cette année. 60 ouvrages en français et 6 étrangers ont ainsi été acquis en 2005. Un comité de lecture réunissant un représentant des principaux courants de la psychiatrie formule des avis une fois par an. La bibliothèque bénéficie également de dons de médecins retraités, inégalement intéressants. A ce stade cependant, le manque de place et les contraintes d'inventaire ne permettent pas de les prendre en charge systématiquement. La bibliothèque peut également compter sur les dons de l'association Babel qui reçoit les dons, contributions et subventions.

La bibliothèque manque aujourd'hui de place ; toute évolution est suspendue à la réalisation d'un projet de fusion avec deux centres de documentation présents sur le site de Sainte-Anne, celui de l'IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers) et de l'IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé). Ce projet pourrait aboutir dans les deux ans, mais il n'a pas été décidé s'il y aurait fusion matérielle des collections dans un bâtiment rénové, ou rapprochement « virtuel » par fusion des catalogues.

On attend par ailleurs l'arrivée début décembre d'un chef de service recruté sur profil de poste et documentaliste de formation pour évaluer le service et organiser les inventaires nécessaires, et l'évolution de la bibliothèque.

La bibliothèque est membre du réseau AscodocPsy de bibliothèques en santé mentale.

La Bibliothèque Charcot et la Bibliothèque Henri-Ey possèdent donc dans le champ de la psychiatrie et de la neurologie des fonds patrimoniaux de référence ; il leur reste des travaux de rétroconversion ou de numérisation à mener.

2.4.3. La Bibliothèque Henri-Piéron : une bibliothèque de psychologie

La bibliothèque Henri-Piéron fait partie du SCD de l'Université Paris V. Elle s'est constituée à l'origine, à la fin du XIX^{ème} siècle, à partir d'échanges entre les premiers laboratoires de recherche en psychologie. Elle est issue de la fusion en 1999 des trois sites de la rue Serpente, de Clichy et de Malakoff, et a ouvert ses portes en janvier 2000. Elle occupe aujourd'hui une surface de 3 000m² à Boulogne-Billancourt, qui offre 500 places de consultation (deux salles de lecture ; une salle de formation, un magasin, une réserve). Elle a assuré 75 000 prêts en 2004. La bibliothèque compte 4800 inscrits et accueille des étudiants venus d'autres universités (Nanterre). Le personnel est composé de 13 personnes actuellement représentant 10 ETP.

Environ 40 000 volumes sont proposés en libre accès, dont des exemplaires multiples, dans la salle de rez-de-chaussée. L'orientation actuelle de la recherche universitaire privilégie la neuropsychologie et cette tendance se reflète dans les collections. L'organisation de la salle de lecture reflète l'importance de certaines branches de la psychologie : les domaines les mieux couverts sont la psychologie du développement, la psychologie expérimentale et la psychologie de l'environnement.

La psychanalyse est regroupée sous la cote 159 (Corpus, Divers sujets, Groupes, Femmes, Enfants, Adolescents, Psychanalyse et Société, Langage, Philosophie, Histoire, Littérature) ; il n'est pas possible sur le catalogue informatisé de faire une recherche par cote pour évaluer la volumétrie des collections en psychanalyse. La bibliothèque n'acquiert en psychanalyse en langues étrangères (anglais, allemand). Il n'y a pas de demande dans ce domaine.

Depuis l'ouverture du nouveau site en 2000, d'importantes subventions ont permis l'acquisition de 17 000 titres ; le rythme des acquisitions est actuellement de 3 200 par an. Elles sont assurées par deux acquéreurs. La bibliothèque a répondu en 2004 à 1700 demandes de Prêt entre bibliothèques.

La salle des périodiques propose 320 titres en psychologie essentiellement, en libre accès pour les cinq dernières années, classées selon un ordre alphabétique général de titres. En tant que partie du SCD, la bibliothèque offre par ailleurs un accès à 6000 titres de périodiques électroniques. Des accords avec la BIUM ont organisé un accès en partenariat avec la base Science direct. La bibliothèque

envisage par ailleurs un abonnement à un bouquet de revues électroniques en psychologie ou au portail Cairn.

70 titres étaient jusqu'à présent reçus par échanges avec la revue *L'Année Psychologique*, que les P.U.F. vont cependant cesser de publier en 2006.

Concernant la psychologie, hormis la psychologie clinique où les chercheurs publient en français, le poids de l'anglais est prépondérant.

La Bibliothèque Henri-Piéron présente donc les collections les plus riches en psychologie, enrichies et valorisées avec l'emménagement sur le site actuel.

2.4.4. La BIUM, pôle associé de la BnF en médecine

La Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine possède un fonds aujourd'hui purement médical, qui a eu jusque en 1960 une tendance encyclopédique orientée vers les sciences. Ce fonds comprend aujourd'hui 400 000 documents. Le fonds général s'élargit aux ouvrages traitant les disciplines connexes (sociologie, philosophie, psychologie...), aux ouvrages de vulgarisation scientifique, à ceux du 2^{ème} cycle des études médicales, à certaines spécialités (acupuncture, homéopathie, ostéopathie, neurosciences, gérontologie...), aux manuels d'enseignement français, pour constituer un ensemble sur l'histoire de la pédagogie médicale. Une politique d'acquisition thématique vient compléter les acquisitions par spécialités médicales (bandes dessinées médicales, médecine pénitentiaire, traumatismes de guerre, neurosciences et sciences cognitives...).

La bibliothèque, première bibliothèque européenne pour son fonds patrimonial, est CADIST en médecine et odontostomatologie, correspondant européen de la National Library of Medicine américaine, pôle associé de la BnF pour la cardiologie, la chirurgie, la dermatologie, la gastroentérologie, la gynécologie, la neurologie, l'imagerie médicale, l'obstétrique, la pédiatrie.

Dans le cadre du partage documentaire, pour les disciplines concernées, la BnF acquiert désormais surtout les outils de référence. Pour les acquisitions, la langue dominante est l'anglais (117 280 euros en 2004), 30% du budget étant consacrés aux achats en langue française (43 423 euros en 2004). Deux nouveaux fonds ont été créés depuis 2002 : l'un destiné aux professions paramédicales, l'autre complétant les collections d'imprimés par un fonds de documents

électroniques gratuitement accessibles sur le Web. Sur la base Medica de documents numérisés, quatre corpus intéressent l'histoire des sciences psychologiques : « Le magnétisme animal », « La mélancolie », « Psychologie française », « Psychologie allemande »⁶². Dans le cadre de la coopération documentaire avec les bibliothèques de l'université de Paris 5, la BIUM est sensible à la nécessité de développer des axes thématiques complémentaires des autres bibliothèques, notamment de la Bibliothèque Henri-Piéron, étant donné l'ampleur du champ couvert par la discipline « psychologie » : psychologie expérimentale, sociale, psycholinguistique, psychologie de l'environnement, du travail, clinique et pathologique. L'essor de la neuropsychologie, des sciences cognitives, des neurosciences en général rapprochent également les domaines de la médecine et de la psychologie, et renforce l'intérêt d'une coopération. La BIUM a par ailleurs l'expérience du statut de pôle associé, qui lui permettrait d'organiser la concertation entre les partenaires d'un pôle composite.

2.4.5. La bibliothèque de l'université Paris VII : une bibliothèque universitaire en psychanalyse

A côté de ces bibliothèques en psychiatrie et en psychologie, il a paru intéressant de mentionner les collections en psychanalyse d'une autre bibliothèque parisienne, actuellement en développement.

La bibliothèque de Lettres-Sciences humaines de l'université Paris VII a ouvert en 1982 ; elle proposait alors moins de 10 000 ouvrages, et ceux de psychologie étaient peu nombreux. Elle a l'ambition de développer ses collections dans la perspective de l'emménagement de l'université sur le site Paris Rive Gauche, où seront proposés 200 000 ouvrages en libre accès, dont 45 000 pour le Pôle Sciences humaines et sociales (15 000 ouvrages de psychologie en libre accès). L'objectif est d'« offrir une collection de référence couvrant l'ensemble des thématiques d'une discipline donnée »⁶³.

⁶² Consultables sur le site de la BIUM : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm> [Consulté le 28/12/2005].

⁶³ Le plan de développement des collections est disponible en ligne : <http://scd.bup7.jussieu.fr/pub/lshindex.htm> [Consulté le 15/11/2005].

Le public visé est celui de la communauté universitaire de Paris VII (étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs). Le plan de développement des collections regroupe sous le titre « Psychologie » la psychologie proprement dite, la psychanalyse, la psychopathologie et la psychiatrie. On voit que le terme est pris dans une acception très large, qui mêle sciences humaines et spécialité médicale. A ce jour, on compte 1 739 titres de psychanalyse, 1 921 de psychologie, 897 de psychopathologie et de psychiatrie. Histoire et méthodes de la psychologie et psychanalyse ont été particulièrement suivies ces dernières années ; les corpus des grands psychanalystes français et étrangers seront encore développés. En 2004, les acquisitions dans ces disciplines ont représenté 3 480 titres, pour une somme de 93 960 euros.

Les axes de développement prioritaires pour les années à venir sont la psychologie cognitive, la psychobiologie, l'ethnopsychologie et l'ethnopsychiatrie, la psychologie sociale, la psychologie clinique et la psychopathologie, la psychologie et la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Elles sont et seront organisées en tenant compte des enseignements proposés à Paris VII. Pour les collections de niveau recherche (à terme 20% des collections), très peu développées à l'heure actuelle, la référence est constituée par les programmes de l'école doctorale « Recherches en psychanalyse » :

- Psychopathologie et psychanalyse
- Psychanalyse, médecine et sciences du vivant
- Psychanalyse et sciences de l'homme

La bibliothèque entend poursuivre le développement de ses collections en collaboration avec les chercheurs des laboratoires de l'UFR Sciences humaines cliniques (le Centre d'études en psychopathologie et psychanalyse (CEPP), le Centre de recherche en psychanalyse et médecine (CRPM), le Centre de recherche universitaire « Psychanalyse et pratiques sociales »). La collaboration avec les enseignants et les chercheurs de l'université a été organisée autour de la désignation de deux correspondants de la bibliothèque chargés de recueillir les suggestions d'acquisition, de proposer des axes de développement essentiels, d'assurer la transmission à la bibliothèque des bibliographies distribuées aux étudiants.

Ces collections valorisent aussi les relations avec la psychologie cognitive et se développent donc dans des directions peu représentées à la Bibliothèque Sigmund-Freud.

2.5. Bilan

On voit donc que les ressources ne manquent pas dans les domaines concernés. La constitution d'un pôle associé nécessite toutefois de prendre en compte des questions de politique documentaire et des contraintes d'ordre technique.

2.5.1. Sur le plan documentaire

Toutes ces bibliothèques (à part celle de Paris VII) ont des fonds patrimoniaux importants, comme la Bibliothèque Sigmund-Freud possède des documents précieux pour l'histoire de la psychanalyse (fonds Marie-Bonaparte, revues allemandes, collections de la *Revue Française de Psychanalyse*). Il y a donc là un ensemble de documents important sur l'étude et la connaissance de la vie psychologique d'abord d'un point de vue médical, pour les époques anciennes (à la BIUM), le développement de la médecine aliéniste au XIX^{ème} siècle (Charcot), l'histoire de psychiatrie (Henri-Ey), la naissance et le développement de la psychanalyse (BSF), les évolutions récentes de la psychiatrie et de la psychologie (Henri-Piéron et BIUM). Les collections de chaque établissement, par leurs incursions dans les autres domaines, faisant apparaître les points de contact entre ces disciplines, et leur complémentarité. Les fonds patrimoniaux des bibliothèques Henri-Ey et Charcot sont largement numérisés, la BIUM poursuit un programme de numérisation. Il y a sans doute une articulation à trouver et surtout à signaler, par l'intermédiaire d'un partenariat de type Pôle associé, entre ces gisements documentaires.

Les collections de revues, quant à elles, gagneraient à être systématiquement confrontées dans cette perspective de complémentarité et de suivi des évolutions disciplinaires (entre la BSF et Henri-Ey par exemple, où des titres restent à inventorier ; dans le domaine sud-américain, également, si des contacts peuvent

être pris par la BSF en Argentine). Peut-être y a-t-il sur ce plan-là des possibilités d'échanges.

Parmi ces bibliothèques, certaines ont des volumes d'acquisition importants (les bibliothèques universitaires), qu'il serait intéressant de coordonner avec celles de la BnF. D'une manière générale, les ouvrages de psychiatrie, notamment, sont coûteux. On peut également s'interroger sur l'importance du public de ces collections à la BnF, et se demander s'il n'y a pas là des sous-domaines dont le développement pourrait être coordonné avec les bibliothèques universitaires. A côté de pôles de partage documentaire (Henri-Piéron pour la psychologie, la BIUM pour la psychiatrie, la BSF pour la psychanalyse à moyen terme, en collaboration avec Paris VII), pourraient être définis des pôles « labels » (Charcot, Henri-Ey, la BSF). La Bibliothèque Charcot, par exemple, étant aujourd'hui nettement spécialisée en neurologie, et ne faisant plus d'acquisitions importantes.

2.5.2. Préalables et difficultés

Le projet de pôle composite qui se dessine ainsi est ambitieux, mais il est à l'évidence nécessaire de se donner le temps de le construire de manière cohérente. On a vu que la BSF a encore à travailler sur ses collections pour mieux les traiter et les signaler. La Bibliothèque Henri-Ey a des projets de développement encore incertains, son organisation interne va sans doute évoluer. La Bibliothèque de Paris VII est également dans l'attente de la réalisation du projet Paris Rive Gauche et de son déménagement à Jussieu, à l'origine de ses projets d'acquisition.

Sur le plan documentaire, il reste des évaluations à mener, notamment dans le champ de la psychiatrie, pour déterminer les points forts et les faiblesses de chacun. La BIUM et la Bibliothèque Henri-Piéron, par exemple, étant donné les évolutions actuelles de la psychiatrie et de la psychologie cognitive, convergeant dans leur intérêt pour la neurologie, souhaitent confronter leurs collections et leurs politiques d'acquisition. Il reste sans doute des gisements documentaires importants en psychiatrie en région parisienne à identifier.

La coordination entre ces établissements, aux statuts divers, serait également à étudier. Le Pôle associé d'Aix-Marseille s'est constitué en Association-Loi 1901 pour présenter un interlocuteur unique à la BnF et gérer les

subventions et leur répartition de manière collective. Pour le pôle de Brest, c'est la Ville de Brest qui reçoit les subventions de la BnF et gère leur distribution aux membres du pôle par une convention. C'est pourquoi il est important que l'organisation et les politiques de chaque bibliothèque soient stabilisées avant d'engager leur coopération. Les contacts existant déjà entre les responsables de la plupart de ces bibliothèques sont cependant un point de départ intéressant à la confrontation des collections et des projets. L'expérience de la BIUM en tant que pôle associé pourrait également être utilisée pour travailler au lancement du réseau.

Il faut noter enfin que les problèmes techniques de signalement et d'échange d'informations bibliographiques existant entre la BnF et la BSF se posent aussi, par exemple, avec la Bibliothèque Henri-Ey, dont le catalogue n'est pas accessible en-dehors de la bibliothèque et qui utilise le même logiciel Alexandria que la BSF.

Un pôle composite aurait ainsi plusieurs intérêts :

- proposer des ressources documentaires très riches dans les trois disciplines, en les organisant à travers une politique d'acquisition partagée
- rendre compte, de cette manière, de la complexité de ces domaines, mais aussi de leur complémentarité, et se donner les moyens de suivre leur évolution
- combiner des ressources patrimoniales originales et les moyens de bibliothèques universitaires
- assurer un partenariat plus équilibré avec la BnF que dans le cadre d'un pôle à partenaire unique
- donner une meilleure visibilité aux collections de la BnF dans ces disciplines auprès de publics qu'elle touche peu aujourd'hui (médecins, psychanalystes) : « En raison de la longue interruption des acquisitions étrangères, le public scientifique ne fréquentait plus dans les années 80 la Bibliothèque nationale [...] En renouant avec l'encyclopédisme, la bibliothèque s'est donné pour ambition de le reconquérir ». ⁶⁴

⁶⁴Charte documentaire des acquisitions de la BnF, p. 68

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît donc que la faisabilité d'un pôle associé autour de la psychanalyse entre la BnF et la Bibliothèque Sigmund-Freud dépend autant des évolutions à venir de la bibliothèque de la SPP que de la conception que la BnF peut se faire de la coopération.

A court terme, il est possible d'envisager la constitution d'un pôle associé « label » entre les deux bibliothèques, autour d'objectifs documentaires et techniques simples : compléter des collections de périodiques, achever le traitement, à des niveaux divers, des différents types de documents, améliorer le signalement des collections via le Sudoc ou le CCFr, numériser à des fins de conservation les pièces les plus intéressantes du fonds Marie-Bonaparte. La BSF trouverait dans cette coopération non seulement les moyens, mais aussi le programme réaliste de développement pour les années à venir qui lui font peut-être défaut aujourd'hui. La valeur patrimoniale de ses collections, son expertise en psychanalyse, les relations solides qu'elle a su développer avec un public diversifié permettraient à la BnF de mieux cerner cette discipline complexe et de poser la première pierre d'un ensemble documentaire plus riche. Elle n'accroîtrait pas tout de suite de manière significative les collections dans des segments où elle a des lacunes, segments au reste peu utilisés par le public actuellement (on pense aux documents en langues étrangères), mais elle serait un allié précieux pour faire prévaloir dans la gestion des collections de psychanalyse le point de vue des professionnels des bibliothèques. Elle pourrait aussi prendre position pour l'avenir dans d'éventuels projets de coopérations internationales entre bibliothèques privées de psychanalyse.

La mise en place d'un pôle associé composite « Psychologie, psychanalyse, psychiatrie » serait d'une toute autre ampleur ; délicate à organiser, parce que nécessitant une évaluation collective préalable des collections, puis la définition d'une structure de coopération entre des partenaires très divers, elle aurait l'intérêt de mettre en valeur et en cohérence des collections en langue française remarquables, dans des disciplines appelées à se développer de manière très

pointue (psychologie/psychiatrie). Ce pôle pourrait travailler autour des deux axes de l'histoire des disciplines et de la recherche. Il semble que les responsables des établissements concernés sont disposés à engager une réflexion à ce sujet.

Au fond, la réflexion sur la constitution de ce pôle associé permet de voir qu'au-delà de la coopération traditionnelle autour de l'accroissement des collections, du signalement, du prêt, une autre forme de coopération en termes d'assistance technique, d'expertise partagée dans les champs disciplinaires, de formation est d'actualité. La BnF pourrait développer les pôles associés de manière intéressée, pour remplir son obligation d'exhaustivité sans suffisamment collaborer avec ses partenaires ; la BSF, avec son passé de bibliothèque privée un peu confidentielle, a besoin aujourd'hui de moyens nouveaux pour organiser son développement et faire face à des problèmes techniques et financiers dont dépend son avenir. Il semble bien qu'à moyen terme, les deux établissements puissent trouver leur compte dans cette coopération qui pourrait illustrer une voie nouvelle de collaboration entre bibliothèques : « Sans doute [la coopération] est-elle en train d'évoluer vers d'autres perspectives liées à la médiation documentaire et à la formation qu'à la seule fourniture de documents. La mise en réseau de l'expertise documentaire et le partage des compétences , la constitution d'outils de recherche constitueront, peut-être, le cœur de nouveaux programmes »⁶⁵.

⁶⁵ AROT, Dominique : « La coopération des bibliothèques en France. Un nouvel âge ? », in *BBF*, t. 48, n° 2, p. 11.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES

Développer et exploiter un fonds spécialisé. Sous la direction de G. Perrin, Villeurbanne : Enssib, 1999. 158 p. (La boîte à outils, n°9).

DUMONT, Monique. *La bibliothèque spécialisée : expertise et actions à l'aube du 21 ème siècle,* Documentation et bibliothèques, 1997, vol. 43, n° 2, p. 57-63.

BIBLIOTHÈQUE SIGMUND-FREUD ET SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Commission de la Bibliothèque. Dossier « La Bibliothèque Sigmund-Freud », Bulletin de la Société psychanalytique de Paris, août/septembre 2004, n° 73.

BERTIN, Célia. *Marie Bonaparte.* Paris : 1982, Librairie Académique Perrin.

BOURGERON, Jean-Pierre *Marie Bonaparte et la psychanalyse : à travers ses lettres à René Laforgue et les images de son temps,* Genève, Champion-Slatkine 1993.

Société Psychanalytique de Paris. Page d'accueil de la SPP en ligne.

Disponible sur Internet :

www.spp.asso.fr/

CHAMPS DISCIPLINAIRES

Grand dictionnaire de la psychologie. Sous la direction de **Henri Bloch,** Paris, Larousse, 1991.

Internationaler Psychoanalytischer Verlag - 1919-1938. *Eine Dokumentation in Originalausgaben,* Berlin, Antiquariat Zerfass und Linke, Katalog 6.

BONNET, Gérard. *Comment peut-on être psychanalyste. Avec l'annuaire des Sociétés et des revues de psychanalyse.* Paris, L'Esprit du Temps, 2005.

LAPLANCHE, Jean, PONTALIS, Jean-Baptiste. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2002.

EVALUATION DES COLLECTIONS

CLOT, Nathalie, GAUTIER, Marc-Edouard , JACQUOT, Olivier... [et al]. *Projet de conservation partagée de publications de sociétés savantes spécialisées en sciences naturelles par la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle dans le cadre du pôle associé de la Bibliothèque nationale de France*, sous la direction de Noëlle Drognat-Landré, ENSSIB, 2002.

HONORE, Suzanne, « Les acquisitions du Département des Imprimés d'après les anciens registres (1837-1975) », *Etudes sur la Bibliothèque nationale et témoignages, réunis en hommage à Thérèse Kleindienst, secrétaire générale honoraire de la Bibliothèque nationale*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985.

POIRIER, Véronique. *Evaluation comparative des revues en religion à la BNF et à la BNUS*, ENSSIB, 1998.

PUECH, Christian ; TESNIERE, Valérie. *Expertise scientifique et évaluation des collections*, Bulletin des bibliothécaires français, 2000, t.45, n°4, p. 96-104.

COOPÉRATION ET RÉSEAU DES PÔLES ASSOCIÉS

Bibliothèque nationale de France. *Informations pour les professionnels : le réseau national de coopération.*

Disponible sur Internet :

<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm> [Consulté le 6/06/2005]

Bibliothèque nationale de France. *Actes des Journées des Pôles Associés.*

Disponible sur Internet :

http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancree=journeespro/po_actes.htm [Consulté le 6/09/2005]

JEANNENEY, Jean-Noël. *Allocution d'ouverture. Le réseau national de coopération de la BnF : le temps de la maturité.* 8èmes journées des Pôles Associés, 1er et 2 juillet 2004.

TESNIERE, Valérie. *Etat des lieux de la coopération : la charte documentaire de Gallica et les évolutions du CCFr.* Ibid.

Conseil Supérieur des bibliothèques, *La coopération entre bibliothèques en France : un état des lieux*, Communications, articles et études

Disponible sur Internet :
<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-interventions/csb-cooperation.html>
[Consulté le 10/09/2005].

Rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques
Disponible sur Internet :
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igb/rapport2004.pdf> [Consulté le 12/09/2005].

AROT, Dominique. *La coopération des bibliothèques en France*, Bulletin des bibliothécaires français, 2003, t. 48, n°2, p. 5-12.

AROT, Dominique. *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne : Presses de l'Esssib; Paris, ADPF-Publications, 2002, 367 p.

BOUSQUET, Mireille; LESQUINS, Noémie; WIEGANDT, Caroline. *La place de la Bibliothèque nationale de France dans les réseaux nationaux de coopération*, Bulletin des bibliothécaires français, 2003, t.48, n°2, p. 24-31.

CALENGE, Bertrand, *Pôles associés. Numérique et numérisation*. In : Bulletin des bibliothécaires français, 2001, t. 46, n° 5, p. 119-120.

COUDRIN, Delphine. *Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique : renégociation et mise en œuvre de la convention Pôle associé de la BnF*, sous la direction de Catherine Lancha ENSSIB, octobre 2004

DAIX, Sophie, *Les Pôles associés de la Bibliothèque Nationale de France, ou une certaine idée de la coopération*, Bulletin des bibliothécaires français, 1997, t. 42, n° 6, p. 30-33

FAYET, Sylvie : *Pôles associés : éléments de bilan et propositions de développement*, Document de travail, BnF, 2001, 29 p.

GALAUD, Nicolas, *L'exposition "La Mer : terreur et fascination" : un exemple de valorisation du partenariat existant entre la Bibliothèque nationale de France et son pôle associé brestois pour l'océanographie*, 8^{ème} journées des Pôles associés - 1^{er} et 2 juillet 2004.
Disponible sur Internet :

<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm> [Consulté le 14/10/2005].

HEURTEMATTE, Véronique : *BnF : la difficile conquête des pôles*, Livres Hebdo, 26 août 2005, n° 610

WEISS, Sophie. *La Bibliothèque nationale de France et ses pôles associés*, ENSSIB, 1997

POLITIQUE DOCUMENTAIRE

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, Cercle de la librairie, 1999

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Cercle de la librairie, 1994

LIEBER, Claudine. *La conservation partagée en ligne*. Groupe Poldoc, 2001.

Disponible sur Internet :

<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/lieber.htm>
[Consulté le 15/10/2005]

SITES CONSULTES

ASSOCIATIONS ET RESEAUX

La Cause freudienne : <http://www.causefreudienne.org> [Consulté le 25/09/2005].

International Psychoanalytic Association :

<http://www.ipa.org.uk/site/cms/contentViewArticle.asp?article=1054> [Consulté le 25/09/2005].

Psicomundo : <http://www.psicomundo.com/> [Consulté le 5/10/2005].

Quatrième Groupe : <http://www.quatrieme-groupe.org> [Consulté le 25/09/2005].

Réseau Ascodocpsy : www.ascodocpsy.org [Consulté le 5/11/2005].

BASES DE DONNEES

Ulrich's : <http://www.ulrichsweb.com/Ulrichsweb/> [Consulté le 5/10/2005].

BIBLIOTHEQUES FRANCAISES

Bibliothèque Henri-Piéron : www.bu.univ-paris5.fr [Consulté le 3/10/2005].

Bibliothèque Henri-Ey : www.ch-sainte-anne.fr/fr/services/biblio [Consulté le 4/20/2005].

Bibliothèque Charcot : http://scdm.bum.jussieu.fr/presen_charcot.html [Consulté le 3/10/2005].

Bibliothèque Lettres-Sciences humaines Denis-Diderot (Paris VII) : <http://scd.bup7.jussieu.fr/pub/lshindex.htm> [Consulté le 4/11/2005].

BIBLIOTHEQUES NATIONALES

Biblioteca Nacional de la Republica Argentina : www.bibnal.edu.ar [Consulté le 5/10/2005].

Biblioteca Nacional do Brazil : www.bn.br [Consulté le 5/10/2005].

Die deutsche Bibliothek : www.ddb.de [Consulté le 5/10/2005].

Table des annexes

ANNEXE 1 : MODÈLE DE CONVENTION 2006-2008.....	91
ANNEXE 2 : CARTES DOCUMENTAIRES DES PÔLES ASSOCIÉS.....	100
ANNEXE 3 : LISTE DES COTES VALIDÉES EN LIBRE ACCÈS DE LA BNF POUR LA PSYCHOLOGIE (DÉPARTEMENT PHILOSOPHIE, HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES) ET LA PSYCHANALYSE.....	105
ANNEXE 4 : LISTE DES AUTEURS EN LIBRE-ACCÈS SOUS FORME DE CORPUS DE LEURS ŒUVRES (BNF).....	108
ANNEXE 5 : PÉRIODIQUES DE LA BSF ABSENTS DE LA BNF.....	111
ANNEXE 6 : EXEMPLE DE LISTE DE TRAVAIL : MONOGRAPHIES EN ESPAGNOL DU LEGS MARIE-BONAPARTE.....	116
ANNEXE 7 : INVENTAIRE DE CARTONS DE BROCHURES CONSERVÉES PAR LA BSF.....	119

***Annexe 1 : Modèle de convention 2006-
2008***

Proposition de convention – cadre pour les pôles associés en
2006-2008

Version 4 en date du dd/04/yyyy 15:31

Convention-cadre
de pôle associé documentaire

ENTRE :

Le Pôle associé, statut juridique ,

Adresse du pôle associé

*représentée par représentant légal du pôle
agissant pour le compte établissement partenaire
ci-dessous désignée par le vocable « pôle associé »,*

ET :

La Bibliothèque nationale de France, établissement public national à caractère administratif,
Quai François Mauriac – 75706 Paris cedex 13,
représentée par son Président, Monsieur Jean-Noël Jeanneney,
ci-dessous désignée par le sigle « BnF »,

ci dessous conjointement désignées par le vocable "les parties"

PRÉAMBULE

Le décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 porte création de la BnF. L'article 2 du même décret précise que la BnF « coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation

français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires » et « participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ».

Les conditions administratives et financières de coopération scientifique sont précisées à l'article 3 qui dispose que, pour l'exercice de ses missions, la BnF peut :

- attribuer, sur son budget, des subventions à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;
- coopérer, en particulier par la voie de conventions ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours.

Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui renforcent ou optimisent leurs collections. Compte tenu de la valeur de leurs ressources documentaires et des moyens mis en œuvre pour les développer, ils ont vocation à devenir pôles d'excellence documentaire au niveau national dans les domaines précisés à l'article 2 ci-dessous.

Le pôle associé participe au réseau des partenaires de la BnF et, en tant qu'interlocuteur privilégié de la BnF dans le domaine relevant de son activité de pôle associé, devient le relais de la BnF pour toute action de formation et d'information. Tous les services échangés entre la BnF et le pôle associé sont définis de manière conventionnelle.

Le Ministère de la Culture et de la Communication – Direction du Livre et de la Lecture apporte à cette politique de réseau son soutien en signant chaque année avec la Bibliothèque nationale de France une convention financière.

1. VU

- la convention n°XXXXX conclue le XXXXX entre la BnF et le pôle associé, à laquelle la présente convention se substitue afin de fixer les conditions de partenariat entre la BnF et le pôle associé pour les années 2006 à 2008
- *autres conventions à rappeler éventuellement : convention bdli ; convention BDLE ; etc...*

2. Considérant

- *situer l'action de la BnF dans le contexte du pôle retenu*
- *d'autre part, situer l'action du pôle associé dans le contexte de la thématique,*

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU :

ARTICLE 1. DÉFINITION DU PÔLE ASSOCIÉ

1.1. Renouvellement du pôle associé :

La convention n°XXXX conclue le XXXX entre la BnF et le pôle associée est résiliée. La présente convention l'annule et la remplace.

1.2. Composition du pôle associé :

Le pôle associé, intitulé "XXXXXXXXXXXX", comprend les institutions suivantes :

Préciser à ce niveau le lien juridique entre les différentes institutions

Préciser le cas échéant l'établissement leader au sein du pôle et ses attributions en tant que tel

Toute modification de la composition du pôle associé devra faire l'objet d'un avenant.

1.3. Utilisation de la dénomination "pôle associé"

La dénomination « pôle associé » concerne strictement le travail en coopération défini à l'article 2 de la présente convention.

Toute utilisation de cette dénomination dans un autre contexte, notamment vis-à-vis de tiers, devra être préalablement soumise à l'accord de la BnF.

ARTICLE 2. OBJET DE LA CONVENTION

2.1. Nature de la coopération documentaire :

Le pôle associé s'attachera à la réalisation des objectifs suivants : Préciser les objectifs généraux

Dans le cadre des objectifs fixés ci-dessus, la coopération pourra concerner des opérations d'acquisition, de signalement, de valorisation ou de numérisation.

Cet article pourra faire l'objet de modifications par voie d'avenant.

2.2. Convention d'application :

La présente convention est assortie d'une ou plusieurs conventions d'application qui fixent la nature et les modalités d'exécution des opérations que le pôle associé s'engage à réaliser.

La BnF peut, sur demande motivée du pôle associé, participer financièrement aux dépenses exposées par le pôle associé pour la réalisation de la coopération dont l'objet est défini à l'article 2 ci-dessus. Chaque convention d'application précisera alors le montant éventuel de la subvention attribuée au pôle associé. La BnF verse cette subvention dès signature de la convention d'application.

ARTICLE 3. OBLIGATIONS DU PÔLE ASSOCIÉ.

3.1. Signalement des collections

Le pôle associé s'engage à rendre accessible ses catalogues informatisés soit directement via le Catalogue collectif de France (CCFr) ou par le « Sudoc » – système universitaire de documentation (hébergé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur), soit indirectement via le « RNBCD » – répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation du CCFr – qui crée un lien hypertexte avec l'adresse Internet (URL) du catalogue du pôle associé.

Le pôle associé participe au RNBCD et s'engage à mettre à jour la ou les notices descriptives de l'établissement ou des établissements participant au pôle associé (renseignements pratiques), et à créer ou mettre à jour les notices de fonds (informations scientifiques).

3.2. Accès aux documents et fourniture de documents à distance

Le pôle associé s'engage à permettre l'accès et la mise à disposition du public l'ensemble des collections relatives à son domaine de coopération avec la BnF.

A ce titre, il participe au système de fourniture de documents à distance du CCFr dénommé « PIB » (prêt inter-bibliothèques), en favorisant, chaque fois que cela est possible, la mise à disposition du document par envoi direct ou fourniture d'un substitut. Le pôle associé garantit à la BnF qu'il est titulaire des droits lui permettant de procéder à la réalisation et à la diffusion des documents de substitution utilisés dans le cadre de la fourniture à distance

Il accepte en outre de prêter à fin de numérisation par la BnF -et sous la responsabilité de celle-ci - les documents relevant de son domaine de coopération, sous réserve de l'état de conservation du document **sauf** souhait du pôle de procéder lui-même à cette numérisation.

3.3. Mention du partenariat avec la BnF.

Le pôle associé s'engage à faire mention de sa coopération avec la BnF dans le cadre d'opérations de diffusion ou de valorisation, telles que des publications ou des manifestations, quand elles relèvent de son domaine de coopération avec la BnF.

ARTICLE 4. OBLIGATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.

La Bibliothèque nationale de France s'engage à faire profiter le réseau des pôles associés des activités menées dans le cadre des missions qui lui ont été confiées. Le détail des services offerts dans le cadre des pôles associés par la Bibliothèque nationale de France figure en annexe 1., sous le nom de "Carte Pôles".

Notamment, la Bibliothèque nationale de France s'engage à :

- apporter le soutien et l'expertise de ses personnels scientifiques pour la détermination des axes de coopération, le suivi et l'évaluation de cette coopération, et plus largement pour toute opération menée par le pôle associé dans le cadre de son activité courante.
- fournir au pôle associé des documents de substitution réalisés à partir de ses collections, en particulier dans le cadre du domaine de coopération entre les parties, selon la tarification en vigueur.
- assurer un rôle de formation dans les domaines techniques et scientifiques relevant de ses missions à destination des pôles associés, soit en leur proposant des formations spécifiques, soit en leur permettant d'accéder aux sessions organisées par la Bibliothèque nationale de France pour son usage interne.
- assurer un rôle d'animation du réseau des pôles associés, en organisant des rencontres entre les pôles associés et en modérant une liste de discussion, accessible à l'adresse poles.associes@bnf.fr.

ARTICLE 5. EVALUATION SCIENTIFIQUE DU PÔLE ASSOCIÉ.

5.1. Désignation d'un correspondant du pôle associé :

Le signataire de la présente convention, au titre du pôle associé, désigne un correspondant chargé du suivi scientifique de la coopération définie à l'article 2 ci-dessus. Ce dernier coordonne les travaux de chacun des établissements du pôle d'une part, et les travaux du pôle avec la BnF d'autre part. Il peut être sollicité pour participer aux groupes de travail que la BnF convoquera au titre des actions de coopération conventionnelles.

Ce correspondant gère et administre les relations entre le pôle associé et la BnF dont il est l'interlocuteur pour l'évaluation annuelle des actions de coopération réalisées.

5.2. Bilan annuel de l'activité du pôle

Au cours du premier semestre de chaque année civile, la BnF et le pôle associé dressent un bilan quantitatif et qualitatif du travail effectué par le pôle associé au cours de l'année précédente.

Ce bilan sert de base pour déterminer les modalités de la coopération pour l'année en cours, selon les objectifs fixés triennaux dans l'article 2.1.

ARTICLE 6. DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006.

Chacune des parties a la faculté de résilier la convention à chaque échéance annuelle, sous réserve d'un préavis de deux mois avant la fin de la période annuelle en cours, notifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception postal.

Fait à Paris, le

En XXXX exemplaires originaux,

Signatures...

Convention d'application n°1 à la convention-cadre
De
Pôle associé de coopération documentaire

ARTICLE 1. OBJET DE LA COOPÉRATION ENTRE LE PÔLE ASSOCIÉ ET LA BnF :

Dans le cadre des objectifs retenus dans l'article 2.1 de la convention-cadre entre le pôle associé et la BnF, le pôle associé s'engage à mener pour l'année/les années XXXXXXXXXXXX les opérations suivantes :

- *Préciser la nature de l'opération et ce que la BnF prendra en compte pour le justificatif financier + les modalités d'exécution (1 sous-article par opération)*

ARTICLE 2. SUBVENTION ATTRIBUÉE AU PÔLE ASSOCIÉ PAR LA BnF:

2.1. Montant de la subvention

Pour l'année XXXXX, la BnF accorde au pôle associé une subvention de XXXXXXXX euros TTC.

2.2. Modalités d'exécution

La subvention est réservée aux dépenses relatives à l'objet défini à l'article 1 de la présente convention d'application, à l'exclusion de toute autre affectation.

En cas de non respect de cette obligation, dont la vérification est assurée lors de l'évaluation annuelle, en application des dispositions de l'article 5.2. de la convention-cadre, la BnF a la faculté de prononcer la résiliation immédiate de la convention, notifiée par lettre recommandée avec avis de réception postal.

L'ensemble des dépenses exposées par le pôle associé dans le cadre de la subvention annuelle est justifié dans un état récapitulatif définitif arrêté au 31 décembre de l'année de signature de la présente convention d'application, justificatif pour la production duquel le pôle associé dispose d'un délai allant jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. Cet état est signé par un représentant habilité du pôle associé : maire, dirigeant d'établissement public, dirigeant d'association, chef d'établissement coordinateur du pôle associé ayant délégation, ou tout autre délégué autorisé à les représenter.

Le pôle associé est autorisé à reporter sur l'année suivante la part de subvention versée par la BnF et non utilisée au 31 décembre XXX. Le montant de la subvention porté dans la convention d'application de l'année suivante tient compte et organise les modalités particulières d'utilisation de ce report.

Le versement sera effectué par virement au compte. L'ordonnateur est le président de la BnF. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable de la BnF.

Au terme de la convention-cadre, déterminé en application de l'article 6, le montant de subvention dont l'emploi n'aura pu être justifié, en application de la procédure décrite ci-dessus, fera l'objet d'un ordre de reversement à l'encontre du pôle associé.

Fait à Paris, le

En XXXXX documents originaux

Signature

***Annexe 2 : Cartes documentaires des
Pôles associés***

Annexe 3 : Liste des cotes validées en libre accès de la BnF pour la psychologie (Département Philosophie, histoire, sciences humaines) et la psychanalyse

Annexe 4 : Liste des auteurs en libre-accès sous forme de corpus de leurs œuvres (BnF)

ABRAHAM Karl
ADLER Alexandre
ANZIEU Didier
AULAGNIER Piera
BETTELHEIM Bruno
BION W.R. BION
BONAPARTE Marie
CHERTOK Léon
DEUTSCH Hélène
DOLTO Françoise
ERIKSON Erik H.
FEDIDA Pierre
FENICHEL Otto
FERENCZI Sandor
FREUD Anna
FREUD Sigmund
FROMM Erich
GRANOFF Wladimir
GREEN André
GRODDECK Georg
HORNEY Karen
IRIGARAY Luce
JONES Ernest
JUNG Carl-Gustav
KLEIN Mélanie
LACAN Jacques
LAGACHE Daniel
LAPLANCHE Jean
LECLAIRE Serge
MANNONI Maud
MANNONI Octave
MCDOUGALL Joyce

MITSCHERLICH Alexander

PFISTER Oscar

PONTALIS Jean-Baptiste

RACAMIER Paul-Claude

RANK Otto

REICH Wilhelm

REIK Theodore

SEARLES Harold

SIBONY Daniel

SPITZ René

STEKEL Wilhelm

SZONDI Léopold

WINNICOTT Donald Woods

***Annexe 5 : Périodiques de la BSF
absents de la BnF***

Les titres en italique signalent les périodiques possédés en spécimens

En français

Groupes locaux de la SPP

Bulletin du groupe lyonnais de psychanalyse

Bulletin du groupe toulousain de la Société psychanalytique de Paris

Bulletin méditerranéen de la Société psychanalytique de Paris

Pays francophones hors France

Bulletin d'activités de la Société belge de psychanalyse

Bulletin de la Fédération européenne de psychanalyse

Bulletin de la Société psychanalytique de Montréal

Bulletin de la Société suisse de psychanalyse

Cahiers suisses Esprit

Feuillets psychiatriques de Liège

Interprétation (Montréal)

Psychologie (Revue de la société algérienne de recherche en psychologie)

Revue belge de psychanalyse

Revue canadienne de psychanalyse

Santé mentale au Québec

Divers

Bulletin d'information du quatrième groupe

Bulletin de l'Association Midi-Pyrénées de psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent

Cahiers du Centre de recherche sur l'Imaginaire

Journal du GRETOREP

Littoral

...

En langues étrangères

Titres plurilingues

Acta psychotherapeutica et psychosomatica

Acta psychotherapeutica, psychosomatica et orthopaedagogica

En anglais

American journal of orthopsychiatry

American journal of psychotherapy

American psychoanalyst

Bulletin of the American psychoanalytic association

Bulletin of the Anna-Freud Centre

Bulletin of the Hampstead Clinic

Bulletin of the Philadelphia Association for psychoanalysis

Comprehensive psychiatry

Current psychiatric therapies

Depression and stress

Gender and psychoanalysis

International journal of psychoanalytic psychotherapy

International psychiatry clinics

International psychoanalytical studies organization

Israel psychoanalytic journal

Journal of Melanie Klein and object relations

Journal of the Philadelphia association for psychoanalysis

Modern psychoanalysis

Newsletter XX (IAAP)

Professional psychotherapy

Progress in psychotherapy

Psychoanalysis and psychotherapy

Psychoanalysis and the social sciences

The psychoanalytic forum

Psychology and psychotherapy

Psychosomatic medicine

Scandinavian psychoanalytic review

Science and psychoanalysis

Trauma and symbolism

Winnicott studies

Yearbook of psychoanalysis

En allemand

Forum der Psychoanalyse

Kinderanalyse

Psyche- Zeitschrift für Psychoanalyse und ihre Anwendungen

Studien zur Kinderpsychoanalyse

Zeitschrift für psychoanalytische Pädagogik

Zeitschrift für psychoanalytische Theorie und Praxis

Zentralblatt für Psychoanalyse

Zentralblatt für Psychoanalyse und Psychotherapie

En espagnol

Espagne

Boletín del grupo de Psicoanálisis de Madrid

Revista de psicoanálisis de la APM (Madrid)

Revista de psicología general y aplicada

Amérique du Sud

Cuadernos de psicoanálisis

Imago: revista de psicoanálisis, psiquiatría y psicología

Revista Asociación Escuela argentina de psicoterapia para graduados

Revista de la Sociedad colombiana de psicoanálisis

Revista de psicoterapia psicoanalítica

Revista del hospital psiquiátrico de la Habana

En portugais

Portugal

Revista portuguesa de psicanálise

Brésil

Pulsional - Revista de psicanálise

Revista brasileira de psicanálise

Revista da Sociedade brasileira de psicanalise de Porto-Alegre
Revista de psicanalise da Sociedade psicanalitica de Porto Alegre
Revista latinoamericana de psicopatologia fundamental

Tempo psicanalitico

Trieb

En italien

Il piccolo Hans

Medicina psicosomatica

Neuropsichiatria infantile

Psichiatria dell'infanzia e dell'adolescenza

***Annexe 6 : Exemple de liste de travail :
Monographies en espagnol du legs
Marie-Bonaparte***

ABADI, Mauricio

Renacimiento de Edipo

Buenos Aires, Nova, 1960

BELTRÁN, Juan Ramon

La psicoanalisis : sus fundamentos y aplicaciones

Buenos Aires, Aniceto Lopez, 1932

DELGADO, Honorio F.

Sigmund Freud

Lima (Pérou), C.F. Southwell, 1926

GARMA, Angel, REIK, Theodor (préf.)

El psicoanalisis, la neurosis y la sociedad

Madrid, Archivos de Neurobiología, 1936

GARMA, Angel

Sadismo y masoquismo en la conducta humana

Buenos Aires, Asociacion Psicoanalitica Argentina, 1943

GARMA, Angel

Psicoanalisis de los suenos

Buenos Aires, Asociacion Psicoanalitica Argentina, 1948

GARMA, Angel

Genesis psicomatica y tratamiento de las ulceras gastricas y duodenales

Buenos Aires, Nova, 1954

LANGER, Marie

Maternidad y sexo : estudio psicoanalitico y psicomatico

Buenos Aires, Nova, 1951

**LORAND, Sandor (dir.), GOMES, Benjamim Gaspar (trad.),
JELLIFFE, Smith Ely (préf.)**

A moderna psicanalise

Rio de Janeiro, Gertum Carneiro, 1939

PIZARRO CRESPO, Emilio

*Alergias y anafilaxias : los fenomenos de hipersensibilidad en sus
relaciones con el psiquismo inconsciente*

Rosario, Libreria y Editorial Ruiz, 1935

SOUSA FERRAZ J. de

Nocoes de psicologia educational

Sao Paulo, Saraiva, 1957

TRAMONTIN, Jose A.

Esquema de lo inconsciente

Rosario, Talieres Graficos Perello, 1951

Annexe 7 : Inventaire de cartons de brochures conservées par la BSF

Pré-inventaire des cartons de brochures de la BSF
Evaluation du fonds de brochures Marie-Bonaparte

Ce lot de brochures réunissait des fascicules provenant de legs divers (de nombreuses dédicaces, mais sans précision du nom du dédicataire), dont le legs fondateur de Marie Bonaparte, ainsi que d'un travail de documentation réalisé par les bibliothécaires successifs (articles découpés ou photocopiés et agrafés).

L'ensemble se répartissait en 90 chemises plus un carton et trois boîtes. Les documents étaient classés dans un ordre alphabétique approximatif des auteurs.

On peut estimer le nombre de fascicules par chemise à 35-40, parfois beaucoup plus. Au total, il y avait probablement **entre 1 800 et 2 000 brochures**.

La plupart des fascicules relèvent de la période **1945-1970**.

Ils étaient très poussiéreux; les fascicules avec une couverture en papier cartonné sont cependant en bon état. Les plus endommagés sont ceux qui n'étaient pas couverts d'une manière ou d'une autre, notamment les liasses de photocopies. Un nombre important de documents étaient renforcés par des trombones rouillés qui ont également abîmé le papier, ainsi que les fiches bibliographiques collées directement sur les pages, ou les adhésifs divers employés pour les renforcer.

On peut estimer que **500 à 600 fascicules** ont été mis de côté et **ne seront pas conservés par la BSF**. Il s'agit essentiellement de tirés à part provenant de revues dont la bibliothèque possède déjà les exemplaires par ailleurs (*RFP, Psychoanalytic Quarterly, International journal of psychoanalysis, Journal of the American psychoanalytic Association, Psyché, Psychoanalytic study of the child...*) . Certains de ces titres étaient d'ailleurs déjà indexés comme articles dépouillés.

De **1200 à 1300 brochures ont été sélectionnées pour être conservées**, réparties après le tri en 28 boîtes, en tentant de garder le classement précédent par ordre alphabétique d'auteurs. Parmi elles, **241 documents titres ont été identifiés comme provenant du legs de Marie Bonaparte** et distingués de l'ensemble.

Les fascicules retenus relèvent de trois catégories:

- ils proviennent de revues que la BSF ne possède pas, et permettent d'élargir l'offre de titres (*L'Ecole des parents* et de nombreux titres étrangers), en particulier hors du champ de la psychanalyse
- ils proviennent de revues dont la BSF a une collection incomplète, et comblent ponctuellement des lacunes (*American Journal of orthopsychiatry* avant 1950, *Annales médico-psychologiques*, *British journal of medical psychology*, , *Nef*, *Psychoanalytic review*...)
- quelques fascicules dédiés précisément à des membres de la SPP ont été conservés

Cet ensemble est très hétéroclite : on relève un grand nombre (certainement la moitié) de titres en anglais; les titres en allemand, certes présents, ne sont pas en nombre significatif; peu de titres, relativement à la masse, dans les autres langues. Au cours du dépouillement, en fonction des auteurs concernés, de leurs origines et de leur parcours professionnel, du destinataire du tiré à part, on a pu trouver des sous-ensembles par origine géographique (séries de brochures américaines, suite de brochures en espagnol), période (séries des années 70 ou 80), discipline (psychiatrie de l'enfant, criminologie, travaux sur les femmes, sexualité...). Ces sous-ensembles ne sont jamais très développés (7/8 fascicules).

**Origines des tirés à part du fonds de brochures Marie-Bonaparte : revues,
monographies, éditeurs
Liste portant sur les 143 brochures cataloguées**

Editeurs

- Alliance israelite universelle
- Genève, Impr. Sonor
- Lausanne, Secrétariat antialcoolique
- Ligue nationale belge d'hygiène mentale
- New York, Journal of nervous and mental disease
- Paris, Les éditions psychanalytiques
- Paris, Librairie Picart
- Paris, NRF
- Société vaudoise d'hygiène mentale
- The University of Chicago-office of radio and television
- Vienne, Ars Medici
- World Health Organization
- Revue Acta psychologica
- Albany medical annals
- American Imago
- American journal of orthopsychiatry
- American journal of psychiatry
- American journal of sociology
- Archives de psychologie
- Archives of neurology and psychiatry
- Archives suisses de neurologie et de psychiatrie
- Bern, Praxis
- British Journal of medical psychology
- Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg
- Bulletin de la Société de sexologie
- Encéphale
- Genetic Psychology monographs
- Hygeia
- Imago
- International Journal of Psycho-Analysis
- Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse
- Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse und Imago
- Jahrbücher für Psychiatrie und Neurologie
- Journal of mathematics and physics
- Journal of mental science
- Journal of the American medical association
- Journal of the Hillside hospital
- La Psychanalyse
- La Semaine médicale
- Londres, Proceedings of the royal society of medicine
- Münchner medizinischen Wochenschrift
- New york, The family
- Philadelphie, Annals of the American academy of political and social science
- Prophylaxie mentale
- Psicoanalisi applicata alla medicina, pedagogia, sociologia, letteratura ed arte
- Psyché - Revue Internationale de Psychanalyse et des Sciences de l'Homme
- Psychiatric Quarterly

- Psychoanalysis and the psychoanalytic review
- Psychoanalysis and the social sciences
- Psychoanalytic Quarterly
- Psychoanalytic Review
- Psychoanalytic study of society
- Psychoanalytic study of the child
- Psychoanalytische Bewegung
- Psychosomatic Medicine
- Revista brasileira de Psicanálise
- Revista de Psicoanálisis (Buenos Aires)
- Revista italiana di psicoanalisi
- Revue du praticien
- Revue française de gynécologie et d'obstétrique
- Revue Française de Psychanalyse
- Rivista di psicoanalisi (Società psicoanalitica italiana)
- Samiksa
- Semaine des hôpitaux
- South African journal of science
- Sydney, Oceania
- The Baltimore Sun
- The medical forum
- Theoria
- Vienne, Wiener Medizinischen Wochenschrift
- Wiener klinische Wochenschrift
- Zentralblatt für die gesammte Therapie

Congrès

- Bericht über den VI. Allgemeinen ärztlichen Kongress für psychotherapie in Dresden, 14.-17. Mai 1931
- Journées médicales de France et de l'Union française
- Saggi di Psicoanalisi in onore di Sigmund Freud

Autre

- Totem e tabu

Analyse de quelques boîtes de brochures à conserver par la BSF hors fonds

Marie-Bonaparte (relevé de 20 titres par boîte, soit 80 titres)

Les références en italique signalent les titres absents du catalogue de la BnF

Boîte A-Ben

Origine des tirés à part : revues et monographies, actes de congrès	Pays d'édition	Date d'édition
Revista de psicoanalysis	<i>Argentine</i>	1960
<i>Acta neuropsiquiatrica argentina</i>	<i>Argentine</i>	<i>1957</i>
The Lancet	Etats-Unis	1965
<i>Maanblad van het Nederlands huisartsen genootschap</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>1961</i>
<i>Medical world</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1960</i>
<i>Journal of the Hillside hospital</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1959</i>
The british journal of medical psychology	Grande-Bretagne	1958
The journal of aesthetics and art criticism	Etats-Unis	1952
Deutsche medizinische Wochenschrift	Allemagne	1958
Psychiatry : journal for the study of interpersonal processes	Etats-Unis	1960
The British journal of medical psychology	Grande-Bretagne	1954
Advances in psychosomatic medicine	Grande-Bretagne	1954
<i>L'omnipraticien</i>	<i>France</i>	<i>1964</i>
<i>Praxis - Schweizerische Rundschau für Medizin / revue suisse de médecine</i>	<i>Suisse</i>	
<i>New perspectives in psychoanalysis</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1963</i>
Revue de médecine psychosomatique	France	1961
New society	Etats-Unis	1965
<i>Comprehensive psychiatry</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1968</i>
International journal of psychoanalysis	Etats-Unis	1969
American journal of psychiatry	Etats-Unis	1956

Boîte Gro-/Hel-

Origine des tirés à part : revues et monographies, actes de congrès	Pays d'édition	Date d'édition
Zeitschrift für die gesamte Neurologie und Psychiatrie	Allemagne	1925
Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse	Allemagne	1939
The British journal of ophthalmology	Grande-Bretagne	1949
Psychoanalysis and culture	Etats-Unis	1951
Revue de neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance	France	1955
Annales médico-psychologiques	France	1951
Patronage de l'enfance et de l'adolescence	France	1928
<i>Emotional problems of early childhood</i>	<i>Etats-Unis</i>	
Archives françaises de pédiatrie	France	1954
La presse médicale	France	1955
<i>Congrès des médecins aliénistes et neurologistes</i>	<i>France</i>	<i>1948</i>
<i>Revue neurologique</i>	<i>France</i>	<i>1948</i>
<i>Congrès international d'anthropologie différentielle</i>	<i>France</i>	<i>1950</i>
<i>Sexualnot und Sexualreform - Verhandlungen des IV. Kongresses der Weltliga für Sexualreform</i>	<i>Autriche</i>	<i>1931</i>
<i>Journal de psychiatrie infantile</i>	<i>France</i>	<i>1947</i>
<i>Individual and familial dynamics</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1959</i>
Samiksa	Inde	1949
Journal of the American psychoanalytic association	Etats-Unis	1956
Psyche - Zeitschrift für Tiefenpsychologie und Menschenkunde in Forschung und Praxis	Allemagne	1952
<i>Modern abnormal psychology</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>Ap. 1948</i>

Boîte Sho- / Spi-

Origine des tirés à part : revues et monographies, actes de congrès	Pays d'édition	Date d'édition
<i>Psychoanalysis - Journal of psychoanalytic psychology</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1953</i>
Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse	Allemagne	1923
<i>California and Western medicine</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1945</i>
The psychiatric Quarterly	Etats-Unis	1941
L'Ecole des parents	France	1976
<i>Psychosomatique et motricité - II ème Congrès international de médecine psychosomatique -</i>	<i>France</i>	<i>1963</i>
<i>II ème Conférence internationale sur la formation psychologique des médecins</i>	<i>France</i>	<i>1964</i>
Annals of the New-York Academy of sciences	Etats-Unis	1970
La Semaine des hôpitaux de Paris	France	1955
Prophylaxie mentale	France	1931
<i>American journal of orthopsychiatry</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1938</i>
<i>The International journal of Group psychotherapy</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1954</i>
American Imago	Etats-Unis	1957
Psychodynamics of depression in women	Etats-Unis	Ap. 1946
<i>The Quarterly journal of child behavior</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1950</i>
<i>The nervous child</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>1951</i>
L'Information psychiatrique	France	1984
Genetic psychology monographs	Etats-Unis	1946
Psychological Bulletin	Etats-Unis	1955
Frankfurter Beiträge zur Soziologie	Allemagne	1957

Boîte L

Origine des tirés à part : revues et monographies, actes de congrès	Pays d'édition	Date d'édition
Journal de psychologie normale et pathologique	France	1938
Les Temps modernes	France	1964
Duke University psychological monographs	Etats-Unis	1931
<i>Acta neurologica et psychiatrica belgica</i>	<i>Belgique</i>	<i>1962</i>
Psychiatria, Neurologia, neurochirurgia	Pays-Bas	1962
<i>XXIème Congrès international de psychanalyse</i>	<i>Danemark</i>	<i>1959</i>
Bulletin de psychologie	France	1969
La Revue de médecine	France	1974
Oratoriana	France	
Revue internationale de philosophie	Belgique	1950
Revue philosophique	France	1950
Archives françaises de pédiatrie	France	1954
<i>Art et psychanalyse</i>	<i>France</i>	<i>1974</i>
Santé mentale au Québec	Canada	1984
Bulletin de la société de thanatologie	France	1984
Génitif	France	1985
Entrevues - Bulletin du Groupe de recherches psychiatriques Hôpital St-Jean-de-Dieu, Lyon	France	1981
L'Evolution psychiatrique	France	1960
Samiksa	Inde	1955
Medical Times	Etats-Unis	1961

Evaluation de la complémentarité avec les collections de la BnF

Pour les brochures du fonds Marie-Bonaparte :

La moitié du fonds de brochures étant catalogué, on obtient, en tenant compte des doubles, 76 références contrôlées, dont 22 n'ont pas été retrouvées sur Bn Opale +, soit 30 %.

Parmi ces 22 références :

17 sont en langues étrangères (anglais - 10 -, allemand - 5 -, 1 en italien, 1 en portugais)

5 sont en français

6 sont des publications médicales, 2 sont des publications d'information générale

Pour les brochures conservées hors-fonds Marie-Bonaparte :

On a effectué des sondages en choisissant quatre boîtes de conservation provisoire, et en retenant les 20 premiers titres de revues ou de monographies, ou références à des éditeurs, dont provenaient les tirés à part.

Sur un total de 80 titres examinés, 27 ne sont pas signalés à la BnF, soit 33, 7 %.

En français : 10 références

En anglais : 13 références

En allemand : 2 références

En espagnol : 1 référence

En néerlandais : 1 référence

- soit 17 références en langues étrangères